

**Guide d'identification simplifiée
des zones humides du Limousin**

Conservatoire Botanique National



Juin 2001

SOMMAIRE

Introduction	3
1 - Mode d'emploi du guide	4
2 - Composition du guide d'identification des zones humides	4
2 - 1 Tableau général.....	4
2 - 2 Fiches « milieu ».....	6
2 - 3 Fiches « espèce ».....	8
3 - Tableau général	9
4 - Fiches « milieu »	10
4 - 1 Jonçaies.....	11
4 - 2 Prairies hygrophiles	13
4 - 3 Moliniaies	15
4 - 4 Parvocariçaies.....	17
4 - 5 Tourbières	19
4 - 6 Landes humides	21
4 - 7 Magnocariçaies.....	23
4 - 8 Roselières	25
4 - 9 Mégaphorbiaies	27
4 - 10 Saulaies-Aulnaies	29
5 - Fiches « espèce »	31
6 - Les espèces végétales protégées des milieux humides	91
7 - Bibliographie	93
8 – Correspondance français/latin des noms d'espèces végétales citées	94
9 – Correspondance latin/français des noms d'espèces végétales citées	94

Introduction

Les zones humides constituent un élément majeur du paysage en Limousin où de très nombreuses rivières prennent leur source. Elles constituent les milieux les plus représentés dans le nouvel inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) remis à jour en 2000. Leur vulnérabilité est grande et leur disparition comme leur raréfaction provoquent d'important problèmes socio-économiques et écologiques. Les zones humides se trouvent ainsi au centre d'un dispositif visant à une meilleure gestion et préservation de la ressource en eau.

L'objectif du guide d'identification simplifiée des zones humides est, conformément au cahier des charges fourni par la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin, de permettre aux agents administratifs et techniques de la gestion et de l'aménagement rural d'identifier les zones humides sur le terrain par la reconnaissance des milieux et des plantes caractéristiques qui s'y développent. Une fois identifiée, l'agent pourra attribuer à la zone humide sur laquelle il travaille, une dénomination et un code faisant référence à la classification typologique européenne CORINE biotopes.

L'identification et la délimitation d'une zone humide ne sont pas toujours aisées. Plusieurs définitions ont été avancées, nous en retiendrons trois :

Zone humide selon la loi sur l'eau (1992) : « On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Zone humide selon Barnaud (1991) : Les zones humides se caractérisent par la présence, permanente ou temporaire, en surface ou à faible profondeur dans le sol, d'eau disponible douce, saumâtre ou salée. Souvent en position d'interface, de transition, entre milieux terrestres et milieux aquatiques proprement dits, elles se distinguent par une faible profondeur d'eau, des sols hydromorphes ou non évolués, et/ou une végétation dominante composée de plantes hygrophiles au moins pendant une partie de l'année. Enfin, elles nourrissent et/ou abritent de façon continue ou momentanée des espèces animales inféodées à ces espaces.

Les zones humides correspondent aux marais, marécages, fondrières, fagnes, pannes, roselières, tourbières, prairies humides, marais agricoles, landes et bois marécageux, forêts alluviales et ripisylves marécageuses, mares y compris les temporaires, étangs, bras-morts, grèves à émergence saisonnière, vasières, lagunes, prés-salés, marais salicoles, sansouires, rizières, mangroves, etc. Elles se trouvent en lisières de sources, de ruisseaux, de fleuves, de lacs, en bordure de mer, de baies et d'estuaires, dans les deltas, dans les dépressions de vallées ou dans les zones de suintement à flanc de collines.

Zone humide selon Soria (1991) : Les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. En sont exclues les grandes étendues d'eau libre et les zones habituellement parcourues par l'eau courante.

Ces définitions ne sont guère utilisables concrètement sur le terrain. Elles font toutes références à la végétation des zones humides sans la définir. C'est l'un des objectifs de ce guide.

1 – Mode d'emploi du guide

Les observations peuvent se faire depuis la fin du printemps jusqu'à la fin de l'été. Une fois sur le site à évaluer, l'agent procède comme suit :

1 - évaluer la **hauteur de la végétation** : basse (moins de 1 m), élevée (de 1 à 2 m) ou arbustive (plus de 2 m).

2 - évaluer le **type de sol** du site : sol tourbeux ou non.

3 - examiner l'**aspect général de la végétation** et repérer les plantes dominantes.

4 - se reporter au tableau de la page 9 pour retrouver le **milieu correspondant** ou le plus approchant.

5 - retrouver, en s'aidant des fiches « espèce » placées en fin de document, les **plantes dominantes** de la végétation signalées dans le tableau.

6 - si les plantes de la fiche « milieu » correspondent avec celles observées sur le site, le milieu est correctement identifié. Dans le cas contraire, recommencer l'évaluation.

Pour le point 5, l'agent dispose de **fiches « espèce »**, placées en fin de manuel. Ainsi, en combinant les éléments contenus dans ces deux types de fiches (milieu et espèce), il pourra identifier le type de zone humide du site qu'il étudie.

2 - Composition du guide

Ce guide doit permettre aux agents de terrain de repérer dans la nature des zones humides à partir des quelques plantes caractéristiques qui joueront le rôle « d'espèce diagnostic ».

Le guide se compose :

- d'un tableau général récapitulant les différents types physiologiques de végétation des zones humides rencontrées en Limousin,
- de fiches par type de milieux,
- de fiches signalétiques pour chaque « espèce-diagnostic ».

Des illustrations, schémas ou photographies, viennent compléter ces différentes fiches.

2 - 1 Tableau général

Les zones humides, présentes en Limousin, sont d'une grande diversité. Dans un souci de simplification et conformément au cahier des charges fourni par la Direction Régionale de l'Environnement, elles ont été regroupées en 10 grands types. Ce regroupement a été réalisé selon la physiologie générale de la végétation, critère essentiel permettant une approche concrète d'une zone humide.

Les milieux typiquement aquatiques, constitués d'étendue d'eau libre de plus ou moins grande surface n'ont pas été retenus dans ce guide.

Le tableau général des milieux se compose de plusieurs entrées permettant d'aboutir aux 10 grands types de zones humides recensées en Limousin.

☞ *Le premier niveau* permet de différencier la végétation selon sa hauteur :

- végétation basse : végétation dominée par des plantes ne dépassant pas 1 mètre de hauteur, composée de plantes herbacées à port graminéen ou non, à tiges Igneuses ou non.
- végétation élevée : végétation dominée par des plantes dépassant 1 mètre et n'excédant pas 2 mètres de hauteur, composée de plantes herbacées à port graminéen ou non.
- végétation arbustive dominante : végétation formée d'une strate arbustive non négligeable, composée d'essences résineuses ou feuillues d'une hauteur généralement inférieure à 7 m.

☞ *Le deuxième niveau* concerne le type de sol. Par souci de simplification, seuls deux grands types ont été retenus : les sols tourbeux et les sols non-tourbeux.

- terrains sur sol tourbeux ou paratourbeux : sols noirs, souvent spongieux et composés de très nombreux fragments végétaux peu ou pas décomposés. La présence de Sphaignes constitue un bon élément pour identifier les sols tourbeux.
- terrains sur sol non tourbeux : sols plus ou moins foncés pauvres en débris végétaux.

Ces indications, relativement explicites, doivent permettre un repérage aisé des différentes situations rencontrées dans la région, sans avoir recours à une analyse pédologique.

☞ *Le troisième niveau* concerne le type de végétation.

Les espèces végétales ont toutes des préférences plus ou moins marquées selon différents facteurs écologiques comme la lumière, l'acidité du sol, la température et bien sûr la présence d'eau. Les espèces végétales qui se développent dans un sol gorgé d'eau sont appelées des plantes hygrophiles (= *hygrophytes*).

Les plantes hydrophiles (= *hydrophytes*) croissent dans l'eau, en profondeur ou en surface, ce sont des plantes aquatiques au sens strict. Ces plantes ne sont pas traitées dans ce guide.

Les plantes d'affinités écologiques similaires se développent sur un même espace plus ou moins vaste et forment des groupements végétaux ou formations végétales.

Les espèces végétales retenues dans ce guide peuvent se classer selon trois groupes principaux :

- les espèces hygrosclaphiles : espèces qui se développent dans des situations ombragées à forte humidité ambiante et sur des sols humides.
- les espèces mésohygrophiles : espèces qui se développent de manière optimale dans les sols gorgés d'eau temporairement. Le battage saisonnier de la nappe d'eau varie significativement entre l'hiver et l'été.
- les espèces hygrophiles : espèces qui se développent sur des sols gorgés d'eau. Le battage saisonnier de la nappe d'eau est faible.

Pour compléter la description des milieux présentés dans le manuel, nous proposons quelques rappels de définitions :

Prairie : végétation herbacée composée d'un tapis de plantes à port graminéen plus ou moins dense. La hauteur de cette végétation varie beaucoup selon les saisons (de quelques centimètres à plusieurs décimètres).

Lande : végétation composée d'une strate continue de buissons bas ou de sous-arbrisseaux ligneux à feuillage souvent coriace et persistant. Cette végétation est toujours d'une hauteur inférieure à 1 m. Une strate arbustive peut être présente mais elle n'est jamais dominante.

Mégaphorbiaie : végétation herbacée haute (supérieure au mètre), des terrains riches et humides, composée très souvent de végétaux à feuilles larges formant une canopée à quelques décimètres du sol.

Fourrés : végétation composée d'une strate arbustive ne dépassant pas 6 à 7 m de hauteur. Les troncs des arbustes les plus gros ne dépassent pas 10 cm de diamètre. Cette formation est généralement difficile d'accès.

Bois : végétation composée d'une strate arborescente dominante. Un sous-étage composé des strates arbustives, herbacées et muscinales est plus ou moins bien représenté selon le type de couvert arborescent.

Le tableau contient une dernière colonne qui donne une indication relative sur l'intérêt du milieu dans la région. Cet intérêt est symbolisé par des étoiles, le maximum d'intérêt se rencontre pour un milieu noté ***. Cette colonne peut être utile pour évaluer l'intérêt patrimonial du site qui prend en compte la rareté du milieu considéré et la présence probable de plantes rares et protégées. Un milieu ne comportant aucune étoile n'est pas obligatoirement un milieu sans intérêt. La cotation de l'intérêt est basée sur une évaluation générale et il est impératif d'étudier chaque cas particulier dans le détail.

2 - 2 Fiches « milieu »

Les fiches de milieux présentent les espèces caractéristiques de chaque milieu selon leur niveau de recouvrement dans la végétation. On s'attachera ici à bien observer les groupes d'espèces. Bien plus que les espèces, ce sont les groupes d'espèces qui caractérisent un milieu.

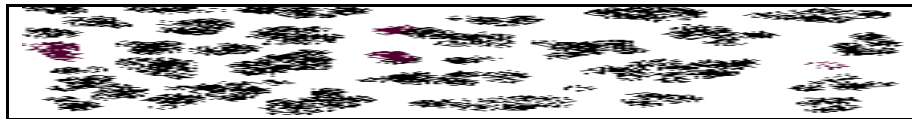
Ces fiches se composent de deux parties :

- *un descriptif du milieu* précisant sa physionomie, son écologie et les espèces les plus fréquemment rencontrées en Limousin. On trouvera dans ce descriptif plusieurs rubriques :
 - Titre : identification du milieu par le code CORINE-biotopes,
 - Physionomie / Ecologie : précisions sur l'aspect de la végétation, stratification, préférences écologiques,
 - Topographie / Trophisme : précisions sur la localisation du milieu, le type du substrat préféré, le niveau trophique du sol,
 - Dynamique : précisions sur l'évolution du milieu et de l'influence des pratiques sur cette évolution,

- Espèces végétales caractéristiques : précisions sur les espèces les plus caractéristiques et les plus fréquentes du milieu.
- *une présentation des espèces par milieux*, volontairement limitée à 9 espèces par milieu. Les espèces sont présentées en fonction de leur niveau d'abondance (3 espèces principales, 3 espèces secondaires et 3 espèces complémentaires). Le choix des espèces a été réalisé de manière à ne retenir que les espèces présentant des facilités d'identification. Les espèces présentées ne sont pas systématiquement toutes présentes dans un même milieu. Cependant, la réunion d'une bonne partie de ces espèces est indispensable pour que l'on soit certain de l'identification du milieu.

Pour faciliter l'identification d'un milieu, nous avons utilisé le recouvrement des espèces au sein d'un milieu. Trois niveaux de recouvrement ont été retenus, ils sont représentés par trois figurés symbolisant l'occupation de la plante dans une surface. Ces figurés sont repris dans les fiches « milieux » :

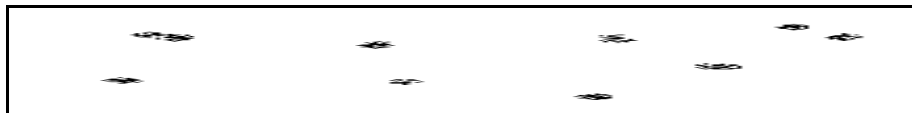
- recouvrement fort, plus de 50% de la surface, pour les espèces qualifiées de « *principales* »



- recouvrement moyen, compris entre 25% et 50% de la surface, pour les espèces qualifiées de « *secondaires* »



- recouvrement faible, inférieur à 25% de la surface, pour les espèces qualifiées de « *complémentaires* »



Cette méthode très simplifiée permet d'obtenir des informations globales sur la physionomie du couvert végétal. Elle reste cependant très dépendante des estimations de l'agent de terrain mais conserve toutefois une certaine objectivité car l'évaluation porte sur les éléments dominants de la végétation. La méthode présente également plusieurs avantages : elle est non destructrice pour la végétation et rapide à mettre en œuvre.

On pourra être confronté à des difficultés d'identification de certaines formations végétales liées à la notion de mosaïque. Principalement dans les formations tourbeuses, il faudra s'attacher à évaluer la formation dominante sans tenir compte des petites formations secondaires implantées à la faveur d'une hétérogénéité topographique (button, cuvette par exemple).

Les clichés qui illustrent les fiches « milieux » proviennent des diapotheques de la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin et du Conservatoire Botanique National du Massif Central.

Les représentations des espèces qui illustrent les fiches « milieux » sont tirées de la flore de l'Abbé Coste (1990).

2 - 3 Fiches « espèce »

Les fiches « espèce » présentent pour chacune des 62 espèces sélectionnées, une illustration et des critères permettant l'identification, des informations écologiques sur l'espèce et des éléments sur les milieux fréquentés par celle-ci.

Ces fiches « espèces » doivent être envisagées comme un élément de vérification et de confirmation en cas de doute sur l'identification d'une espèce. Elles sont classées par ordre alphabétique de nom latin.

Certaines fiches regroupent des espèces difficiles à différencier comme les espèces du genre *Carex*. Pour ces espèces, certaines d'identification relativement facile ont été regroupées au sein d'une même fiche. Il reste très hasardeux de vouloir identifier avec certitude les espèces de *Carex* avec les seuls éléments contenus dans ce guide.

Pour d'autres espèces, seuls sont présentés les caractéristiques du genre en raison d'une part du nombre d'espèces parfois élevés et difficiles à différencier (cas des Menthes par exemple) ou d'autre part de la présence de couple d'espèces de fréquence différente (l'une étant relativement fréquente, l'autre plus rare, c'est le cas par exemple des deux espèces de Droséras ou de Doronics).

La nomenclature utilisée dans ce guide pour la dénomination des espèces végétales est celle de Kerguelen (1993).

Les schémas qui illustrent les fiches « espèce » sont tirés des ouvrages de Rameau et *al.* (1989 et 1993) et de la Grande flore illustrée de Bonnier (Palese et Aeschmann, 1994).

3 - Tableau général

<i>Hauteur de la végétation</i>	<i>Sol tourbeux</i>	<i>Sol non tourbeux</i>	<i>Autres caractéristiques</i>	<i>Formation végétale</i>	<i>Code et intitulé CORINE-Biotopes</i>	<i>Numéro de fiche</i>	<i>Intérêt</i>
Végétation basse (moins de 1 m de hauteur)		X	dominée par le Jonc diffus	Jonçaies	Cor 37.241 : Pâtures à grand Jonc	1	
			dominée par des plantes à port non graminéen	Prairies humides	Cor 37.21 : Prairies humides atlantiques Cor 37.24 : Prairies à Agropyre et Rumex	2	
			dominée par la Molinie et/ou le Jonc à tépales aigus	Moliniaies	Cor 37.31 : Prairies humides oligotrophes	3	**
		X	dominée par de petits <i>Carex</i> (tiges à section triangulaire)	Parvocariçaies	Cor 54.4 : Bas-marais acides	4	***
		X	dominée par la Molinie	Tourbières	Cor 51.2 : Tourbières à Molinie bleue	5	*
			sur sol tremblant ou spongieux		Cor 51.1 : Tourbières hautes		***
		X			Cor 54.5 : Tourbières de transition		***
					Cor 54.6 : Communautés à <i>Rhynchospora alba</i>		***
	X	X	dominée en partie par des plantes ligneuses basses	Landes humides	Cor 31.1 : Landes humides	6	***
Végétation élevée (de 1 m à 2 m de hauteur)		X	dominée par de grands <i>Carex</i> (tiges à section triangulaire)	Magnocariçaies	Cor 53.2 : Communautés à grandes Laîches	7	*
			dominée par des plantes de type « roseaux »	Roselières	Cor 53.1 : Roselières	8	**
		X	dominée par des plantes herbacées de type « non graminéen »	Mégaphorbiaies	Cor 37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées Cor 37.7 : Lisières humides à grandes herbes	9	**
Végétation arbustive dominante	X	X	présence de résineux spontanés et d'arbustes feuillus	Tourbières boisées	Cor 44.A : Forêts marécageuses de Bouleaux et de Conifères	6	*
			présence d'arbustes ou d'arbres à feuilles caduques	Saulaies-Aulnaies	Cor 44.1 : Formations riveraines de Saules	10	*
					Cor 44.9 : Bois marécageux d'Aulnes, Saules et Myrte des marais		**

4 - Fiches « Milieu »

En Limousin, dix grands types de zones humides ont été recensés d'après leur physionomie. Il s'agit bien sûr, toujours dans l'esprit du cahier des charges, de grands types de formations végétales rencontrées dans la région. Ces grandes formations correspondent en fait à une physionomie végétale et ne correspondent en aucun cas à des associations végétales au sens phytosociologique.

Ces grands types de zones humides sont présentés dans le tableau général puis détaillés dans une fiche précisant l'écologie et la physionomie du milieu ainsi que les espèces caractéristiques permettant de l'identifier. Pour chaque type de physionomie correspondant à une zone humide, les codes CORINE biotopes sont rappelés. Plusieurs codes CORINE biotopes peuvent concerner la même physionomie végétale.

Le guide a été conçu de manière à répondre à la plupart des cas rencontrés sur le terrain. Cependant, il pourra subsister des problèmes d'interprétation pour certains milieux. Dans ce dernier cas, le Conservatoire Botanique National du Massif Central pourra aider à l'interprétation des situations délicates en conduisant une expertise sur le terrain.

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Prairies pâturées des fonds mouillés où l'eau stagne une grande partie de l'année, elles sont dominées par deux espèces de Joncs (*Juncus effusus* et *J. conglomeratus*). Ces prés de fonds marécageux se distinguent aisément à l'époque de la floraison des deux espèces de joncs qui dominant largement dans ces formations. Le cortège floristique de cette formation est pauvre.

Ces formations sont souvent étroitement mêlées aux Moliniaies ou aux Cariçaies, ce qui ne facilite pas leur délimitation. L'évolution de cette formation se dirigera vers la Moliniaie en cas d'atterrissement alors que l'on se dirigera vers la Cariçaie si le milieu est plus humide voire inondé de manière prolongée.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Ce type de zone humide est localisé dans les zones de « fonds », mais aussi le long des petits cours d'eau et autour des eaux stagnantes (étangs, mares). Il se développe sur

un sol relativement pauvre en matières organiques et minérales et généralement non tourbeux.

DYNAMIQUE

L'abondance plus ou moins forte des Joncs est liée aux pratiques d'entretien des parcelles. Ces plantes, refusées par les animaux, forment des touffes parfois importantes pouvant occuper la totalité de la parcelle. L'abandon

des pratiques (fauche ou pâturage) conduit à un stade arbustif où dominant les Saules. La présence massive de jonc indique un entretien irrégulier des terrains et dans une certaine mesure une déprise importante liée principalement à l'abandon du pâturage.

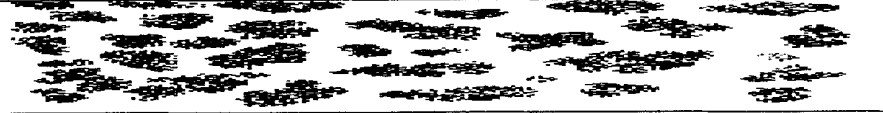
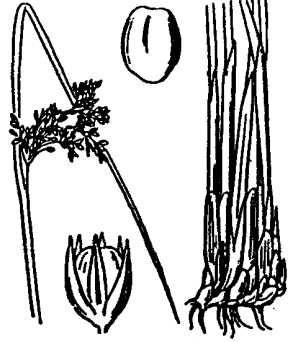
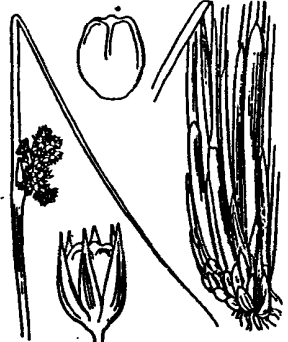








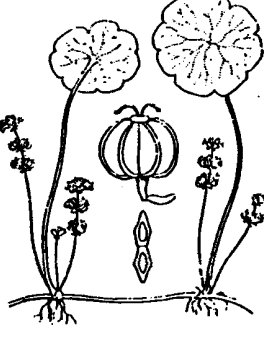
ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*)
Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
Gaillet des marais (*Galium palustre*)

Hydrocotyle commun (*Hydrocotyle vulgaris*)
Jonc aggloméré (*Juncus conglomeratus*)
Jonc diffus (*Juncus effusus*)
Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)
Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)



Source : Diren Limousin

<i>Espèces principales fort recouvrement</i>		
<i>Juncus effusus</i> 	<i>Juncus conglomeratus</i> 	<i>Lotus pedunculatus</i> (= <i>L. uliginosus</i>) 
<i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i>		
<i>Carum verticillatum</i> 	<i>Galium palustre</i> 	<i>Potentilla erecta</i> 
<i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i>		
<i>Cirsium palustre</i> 	<i>Wahlenbergia hederacea</i> 	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> 

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Milieux herbacés relativement diversifiés en espèces végétales. L'intensité du pâturage, du piétinement et de l'enrichissement en azote permet de distinguer différents types de prairies. Elles prennent souvent un aspect

particulier dû à la présence de « refus », plantes non consommées par le bétail. La floraison d'un grand nombre d'espèces se produit à la fin du printemps, donnant ainsi une grande variété de couleurs aux prairies.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Formation végétale largement présente dans la région qui se rencontre dans les fonds de vallée le long des cours d'eau et ruisseaux. Se

rencontre aussi dans les zones pentues le long des eaux courantes sur des sols généralement non tourbeux.

DYNAMIQUE

La fauche régulière et le pacage de type extensif permettent un entretien stable de cette formation. *Le pacage* important va dégrader cette formation en favorisant les espèces nitrophiles et les refus (plantes épineuses comme les cirses ou des plantes peu appétentes comme le jonc diffus on pourra

aboutir à des jonçailles à grand jonc (fiche 1). La valeur floristique de cette formation sera fortement diminuée. En l'absence d'entretien, la formation évoluera vers l'apparition de fourrés hygrophiles composés de Saules, puis vers un boisement à base d'Aulnes.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*)
Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
Menthes (*Mentha sp.*)
Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)
Patiences (*Rumex sp.*)

Populage des marais (*Caltha palustris*)
Prêle des marais (*Equisetum palustre*)
Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)
Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)
Silène fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*)

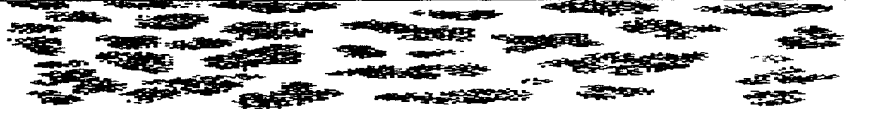

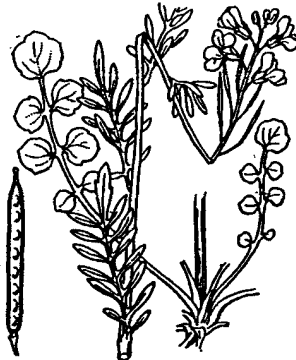



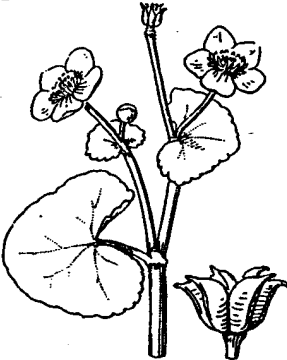


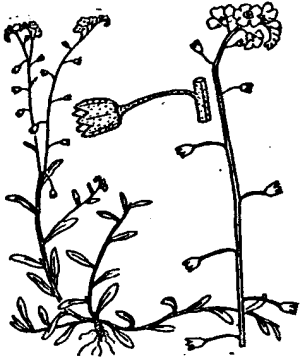

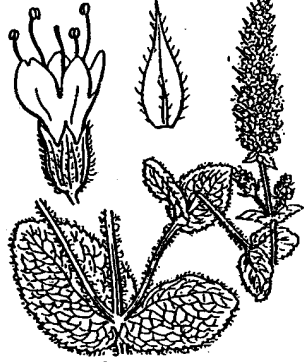


Source : CBNMC

2. Prairies hygrophiles

Cor 37.21 : Prairies humides atlantiques
Cor 37.24 : Prairies à Agropyre et Rumex

2/2

<p><i>Espèces principales fort recouvrement</i></p>		
<p><i>Ranunculus repens</i></p> 	<p><i>Cardamine pratensis</i></p> 	<p><i>Rumex sp.</i></p> 
<p><i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i></p>		
<p><i>Cirsium palustre</i></p> 	<p><i>Caltha palustris</i></p> 	<p><i>Lychnis flos-cuculi</i></p> 
<p><i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i></p>		
<p><i>Myosotis scorpioides</i></p> 	<p><i>Scirpus sylvaticus</i></p> 	<p><i>Mentha sp.</i></p> 

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

A partir de la fin de l'été, la Molinie domine largement l'ensemble de la végétation donnant l'aspect d'une formation relativement uniforme. Les inflorescences de la Molinie pouvant alors dépasser 1 à 1,5 m. de hauteur. Le Jonc acutiflore donne un aspect jaunâtre à la prairie. Attention, ces moliniaies ne doivent

pas être confondues avec les tourbières dégradées à Molinie. (stade de dégradation de la tourbière, relativement pauvre en espèces). La vraie moliniaie est une formation herbacée particulière qui s'apparente aux « prés à litière » beaucoup plus riche en espèces végétales qui fleurissent abondamment.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Ces prairies à Molinie sont souvent engorgées, elles s'installent sur des sols généralement non tourbeux dans les fonds de vallée, le long des

ruisseaux et dans les mouillères. L'été, le sol est asséché temporairement.

DYNAMIQUE

Le maintien de cette formation passe obligatoirement par le maintien de la nappe d'eau. Généralement pâturés et/ou fauchés, ces milieux, très fréquents autrefois en Limousin, tendent à se raréfier sous l'effet du drainage et de l'amendement des sols. Le pâturage extensif et estival permet de maintenir ce milieu dans un bon état de conservation. La

nappe d'eau, affleurante en hiver, évite l'installation rapide des fourrés arbustifs. Un abaissement de la nappe, provoquera un assèchement en surface du milieu et favorisera le développement des ligneux. Le maintien d'un réseau de rigoles (moins de 30 cm de profondeur) est un moyen de diversifier la flore du milieu.

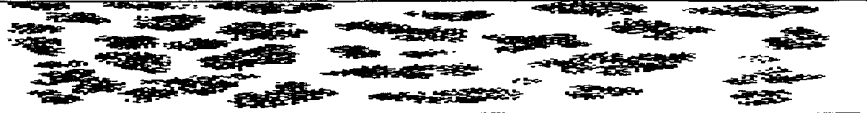


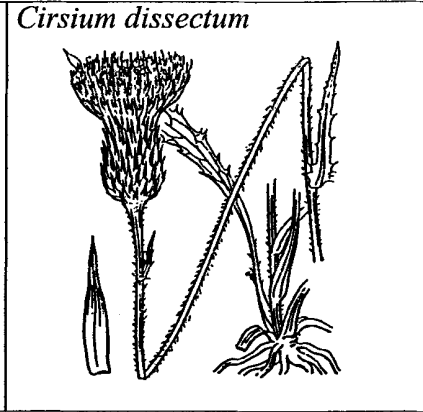

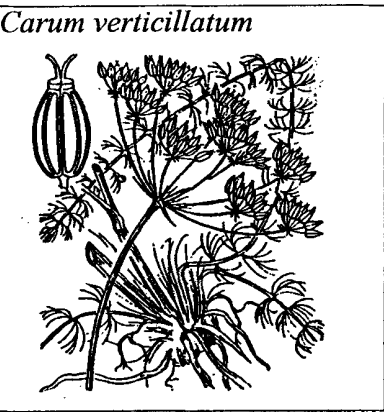




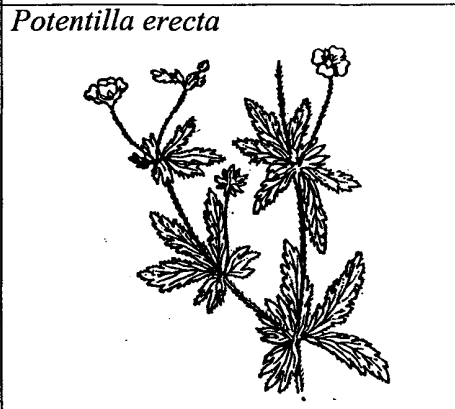
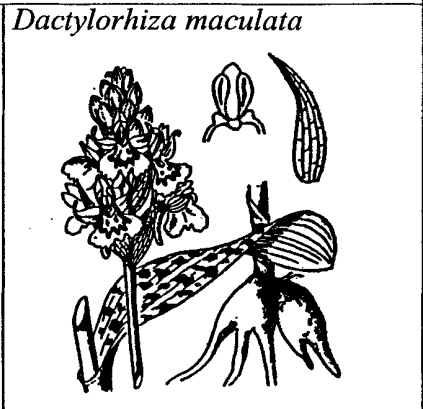
ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
 Cirse disséqué (*Cirsium dissectum*)
 Potentille tormentille (*Potentilla erecta*)
 Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*)
 Molinie bleue (*Molinia caerulea*)

Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*)
 Salsifis humble (*Scorzonera humilis*)
 Serratule des teinturiers (*Serratula tinctoria*)
 Succise des prés (*Succisa pratensis*)



Source : DIREN Limousin

<i>Espèces principales fort recouvrement</i>		
<i>Molinia caerulea</i> 	<i>Juncus acutiflorus</i> 	<i>Cirsium dissectum</i> 
<i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i>		
<i>Carum verticillatum</i> 	<i>Scorzonera humilis</i> 	<i>Succisa pratensis</i> 
<i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i>		
<i>Serratula tinctoria</i> 	<i>Potentilla erecta</i> 	<i>Dactylorhiza maculata</i> 

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Végétation basse dominée par des Laïches de petite taille, installée sur un substrat souvent tourbeux et humide durant la plus grande

partie de l'année. Ce milieu est généralement pauvre en espèces mais abrite souvent des espèces typiques à forte valeur patrimoniale.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Cette formation s'installe dans de petites dépressions sur des sols oligotrophes, acides et tourbeux. Il se développe sur un sol souvent

gorgé d'eau au moins en hiver et supporte une légère exondation estivale.

DYNAMIQUE

Le maintien de cette formation est directement lié à la présence de la nappe d'eau affleurante, au caractère oligotrophe et acide du substrat. Par conséquent, les aménagements visant à perturber le fonctionnement hydrique et le niveau trophique de substrat sont à éviter.

Ces formations sont très souvent pâturées ce qui est un bon moyen de limiter le développement de fourrés arbustifs hygrophiles, le piétinement permet le maintien de zones dégagées où peut s'installer une végétation pionnière de grande valeur.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Ecuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*)

Gaïlet des marais (*Galium palustre*)

Laïche étoilée (*Carex echinata*)

Laïche noire (*Carex nigra*)

Linaigrettes (*Eriophorum sp.*)

Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)

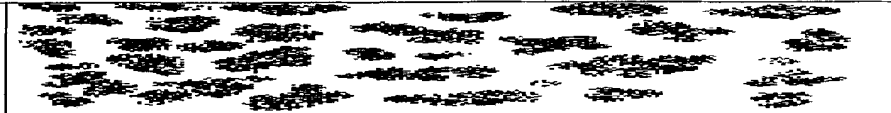
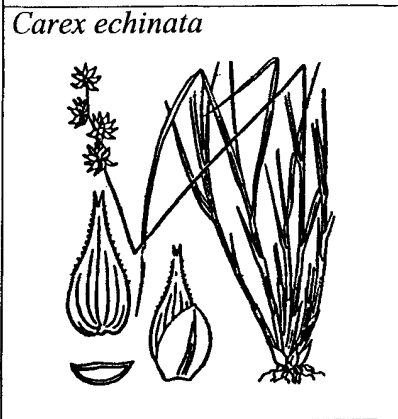
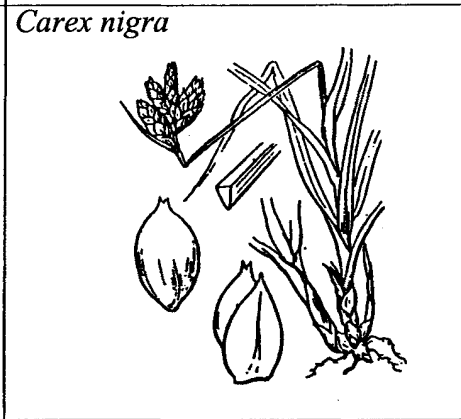
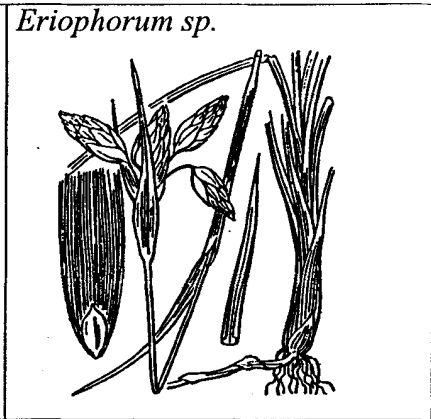

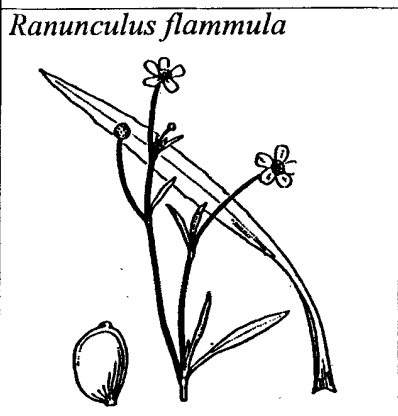
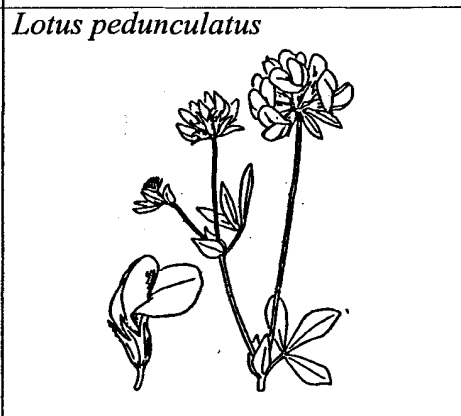


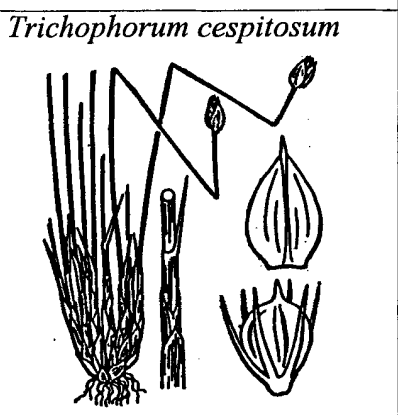
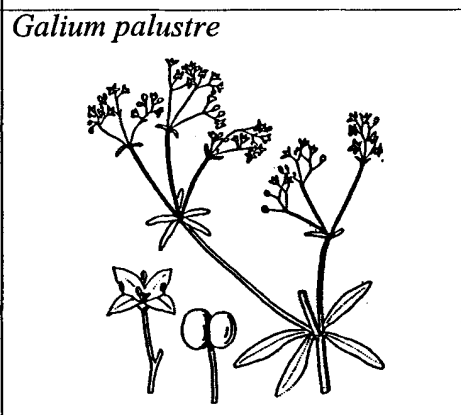
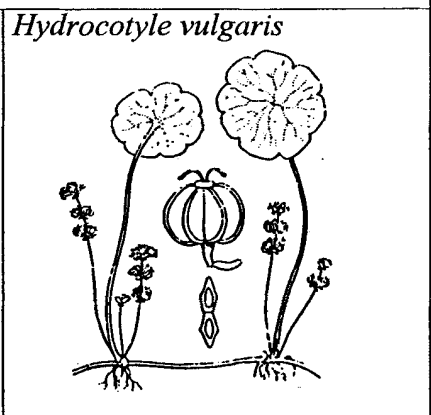
Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*)

Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)

Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum*)



Source : DIREN Limousin

<i>Espèces principales fort recouvrement</i>		
<i>Carex echinata</i> 	<i>Carex nigra</i> 	<i>Eriophorum sp.</i> 
<i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i>		
<i>Ranunculus flammula</i> 	<i>Lotus pedunculatus</i> 	<i>Pedicularis sylvatica</i> 
<i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i>		
<i>Trichophorum cespitosum</i> 	<i>Galium palustre</i> 	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> 

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Les tourbières sont en fait constituées d'une mosaïque de micro-milieus fortement imbriqués et dépendant les uns des autres. Cette situation explique le regroupement de 4 codes CORINE Biotopes différents sous la même désignation « Tourbières ».

Une tourbière acide est composée d'un tapis de bryophytes (essentiellement des Sphaignes) formant une alternance de « bombements », colonisés principalement par des plantes de la

famille des Ericacées (Callune, Bruyères, Andromède parfois) et de dépressions colonisées par des Cypéracées (Laîches et Linaigrettes). Cette mosaïque est complétée en périphérie par des formations de transition dominées soit par la Molinie lors que le milieu est voie d'atterrissement (tourbière à Molinie bleue) ou par une cariçaie quand l'humidité est encore relativement présente.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Les tourbières acides sont des formations qui s'installent dans les fonds d'alvéoles sur un sol

granitique pauvre en éléments nutritifs et gorgé d'eau une grande partie de l'année.

DYNAMIQUE

Le maintien de cette formation est directement lié à la présence de la nappe d'eau affleurante d'une part et au caractère oligotrophe et acide du substrat d'autre part. Par conséquent, les aménagements visant à perturber le fonctionnement hydrique et le niveau trophique de substrat sont à éviter. Milieux

souvent pâturés ; sans entretien, ils évoluent alors rapidement vers des stades d'atterrissement et d'enrichissement conduisant à court terme à une Moliniaie peu à peu envahie par des arbustes (Bouleaux, Bourdaines, Pins, etc.).

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*)
Jonc squarreux (*Juncus squarrosus*)
Laîche étoilée (*Carex echinata*)
Linaigrettes (*Eriophorum sp.*)

Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*)
Rossolis (*Drosera sp.*)
Sphaignes (*Sphagnum sp.*)
Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

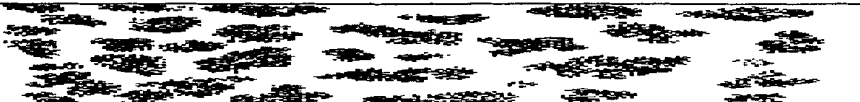


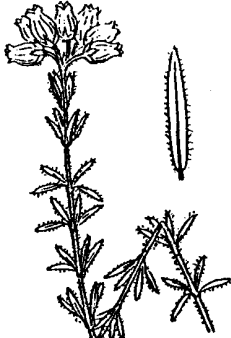







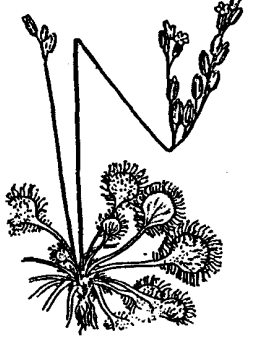


Source : DIREN Limousin

5. Tourbières

Cor 51.1 : Tourbières hautes
 Cor 51.2 : Tourbière à molinie bleue
 Cor 54.5 : Tourbière de transition

2/2

<p><i>Espèces principales fort recouvrement</i></p>		
<p><i>Sphagnum sp.</i></p> 	<p><i>Carex echinata</i></p> 	<p><i>Erica tetralix</i></p> 
<p><i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i></p>		
<p><i>Eriophorum sp.</i></p> 	<p><i>Rhynchospora alba</i></p> 	<p><i>Vaccinium oxycoccos</i></p> 
<p><i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i></p>		
<p><i>Menyanthes trifoliata</i></p> 	<p><i>Juncus squarrosus</i></p> 	<p><i>Drosera sp.</i></p> 

6. Landes humides

Cor 31.1 : Landes humides

1/2

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Végétation dominée par des arbrisseaux bas ne dépassant guère 50 cm de hauteur. Elle se caractérise par la présence obligatoire de la Bruyère à quatre angles. La Molinie est bien représentée et dans certains secteurs elle peut

devenir envahissante. La Callune est également très présente. Cette formation est très souvent mêlée aux tourbières, parfois la délimitation de ces formations est délicate.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Formation végétale installée dans des dépressions sur un sol para-tourbeux oligotrophe acide et humide pendant une

grande partie de l'année (nappe affleurante en hiver).

DYNAMIQUE

Le maintien de cette formation est directement lié à la présence de la nappe d'eau affleurante et au caractère oligotrophe et acide du substrat. Par conséquent, les aménagements visant à perturber le fonctionnement hydrique et le niveau trophique de substrat sont à éviter.

Formation généralement pâturée. Fortement menacée de disparition par l'abandon (évolution vers les fourrés à Saules) ou le drainage (évolution vers des prairies mésotrophes).

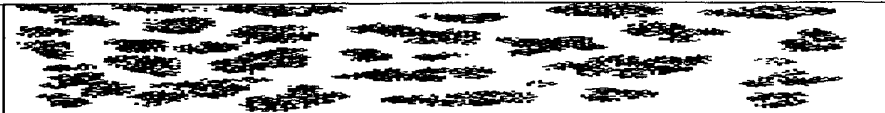
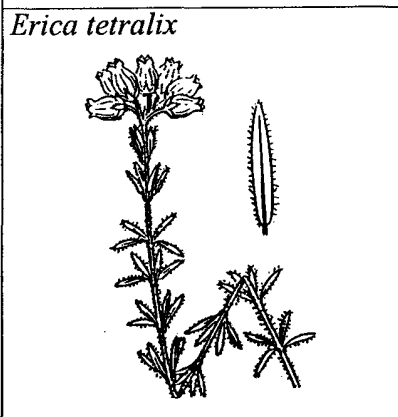




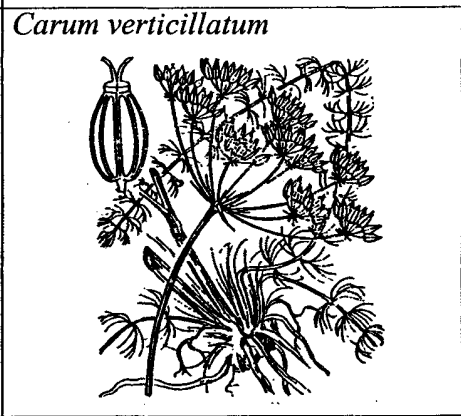
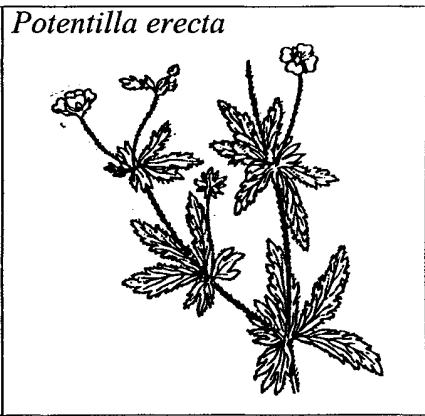



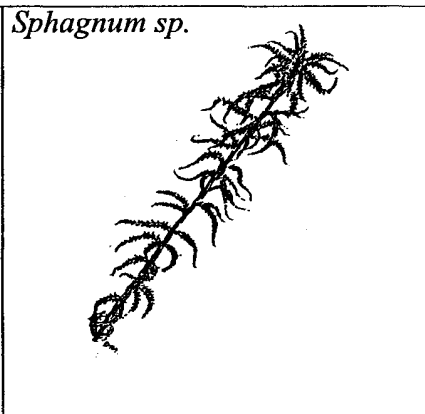
ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Ajonc nain (*Ulex minor*)
Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*)
Callune (*Calluna vulgaris*)
Carvi verticillé (*Carum verticillatum*)
Genêt d'Angleterre (*Genista anglica*)

Molinie bleue (*Molinia caerulea*)
Potentille dressée (*Potentilla erecta*)
Salsifis humble (*Scorzonera humilis*)
Sphaignes (*Sphagnum sp.*)



Source : DIREN Limousin

<i>Espèces principales fort recouvrement</i>		
<i>Erica tetralix</i> 	<i>Calluna vulgaris</i> 	<i>Ulex minor</i> 
<i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i>		
<i>Genista anglica</i> 	<i>Carum verticillatum</i> 	<i>Potentilla erecta</i> 
<i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i>		
<i>Scorzonera humilis</i> 	<i>Molinia caerulea</i> 	<i>Sphagnum sp.</i> 

7. Magnocariçaies	Cor 53.2 : Communauté à grandes laïches	1/2
--------------------------	--	------------

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Végétation dominée par des Laïches de grande taille, pouvant dépasser 1 m de hauteur. Certaines espèces, comme *Carex paniculata* forment de gros touradons aisément reconnaissables même en hiver, d'autres

forment des plages quasiment monospécifiques d'étendue variable.. Elle est généralement pauvre en espèces végétales.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Très souvent inondée en hiver, cette formation se développe sur un sol toujours humide, souvent mal oxygéné, pouvant s'assécher temporairement pendant une partie de l'été. Elle se rencontre en Limousin principalement

en dessous de 500 m d'altitude, dans les dépressions humides de faible profondeur, dans les zones oligotrophes en périphérie des tourbières et marécages mais aussi sur le flanc interne des roselières.

DYNAMIQUE

Ce milieu ne fait généralement l'objet d'aucune gestion particulière, au moins dans notre région. Ce milieu est particulièrement sensible à l'assèchement. Sans aucun entretien, il peut se boiser peu à peu et évoluer vers la

saulaie. C'est souvent un stade transitoire entre la prairie humide et la Saulaie. La formation de gros touradons empêche les travaux d'entretien courant comme le fauchage.

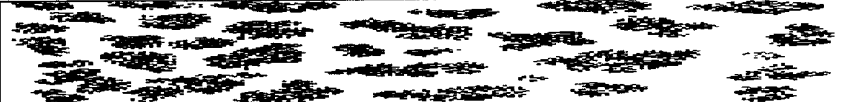


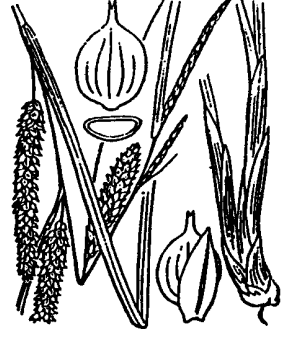


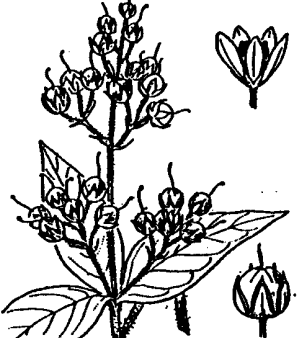
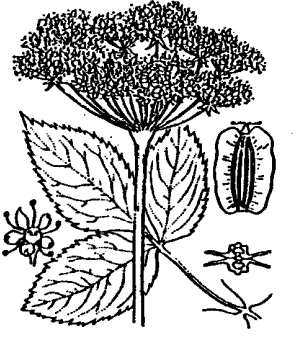


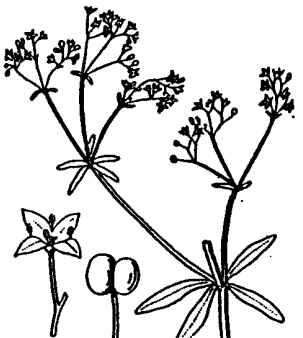

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
Gaillet des marais (*Galium palustre*)
Laïche à ampoules (*Carex rostrata*)
Laïche paniculée (*Carex paniculata*)
Laïche vésiculeuse (*Carex vesicaria*)

Lycopée d'Europe (*Lycopus europaeus*)
Lysimaque vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)
Scutellaire à casque (*Scutellaria galericulata*)
Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)



Source : DIREN Limousin

<i>Espèces principales fort recouvrement</i>		
<i>Carex vesicaria</i> 	<i>Carex paniculata</i> 	<i>Carex rostrata</i> 
<i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i>		
<i>Ranunculus flammula</i> 	<i>Lysimachia vulgaris</i> 	<i>Angelica sylvestris</i> 
<i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i>		
<i>Scutellaria galericulata</i> 	<i>Galium palustre</i> 	<i>Lycopus europaeus</i> 

PHYSIONOMIE –ÉCOLOGIE

Formations herbacées formées de plantes de grande taille. De nombreux types ont été décrits selon la plante dominante et du degré d'atterrissement du sol. Toutes ces formations sont regroupées sous le terme général de roselière. Il faut distinguer les formations à Roseau (*Phragmitaies*), à Massettes (*Typhaies*), à Baldingère (*Phalaridaies*), à Jonc des tonneliers (*Scirpaies*) pour les plus fréquentes.

Nous ne retiendrons que deux grands types : les roselières lacustres inondées en quasi-permanence qui restent limitées aux berges des étangs et lacs et les roselières terrestres inondées temporairement qui constituent un stade d'atterrissement de la roselière lacustre plus éloignée de la zone d'eau libre.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Les roselières « lacustres » : elles se trouvent en périphérie des étangs et sont constamment inondées. Cette formation forme une ceinture végétale autour des étangs à fond plat ou peu profonds sur des sols mésotrophes à eutrophes.

Les roselières « terrestres » : elles constituent des phases d'atterrissement des roselières lacustres. On regroupe sous ce terme les petites roselières riveraines des cours d'eau qui occupent généralement de faibles surfaces le long des petits cours d'eau à la faveur d'un replat ou d'un méandre

DYNAMIQUE

En Limousin, ces formations ne sont pas ou peu gérées. Habituellement, le fauchage et le faucardage permettent d'entretenir les roselières. En absence de travaux de gestion,

ce milieu relativement stable, évolue lentement vers le boisement pour conduire à une Saulaie-Aulnaie.

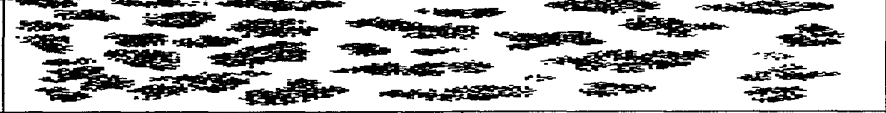

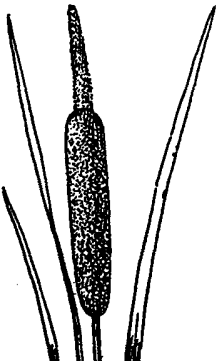


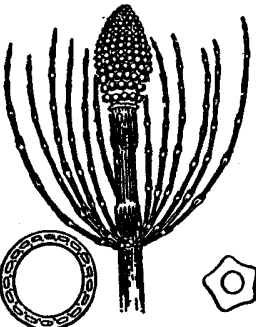
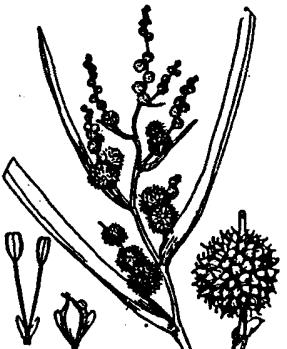



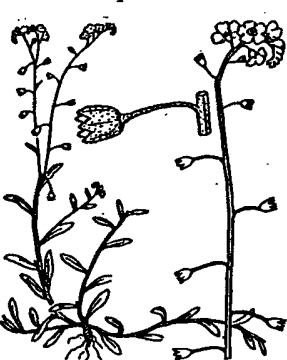

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Baldingère (*Phalaris arundinacea*)
 Douce-amère (*Solanum dulcamara*)
 Lycophe d'Europe (*Lycopus europaeus*)
 Massettes (*Typha sp.*)
 Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*)

Plantain d'eau (*Alisma plantago-aquatica*)
 Prêle (*Equisetum fluviatile*)
 Roseau (*Phragmites australis*)
 Rubaniers (*Sparganium sp.*)



Source : DIREN Limousin

<i>Espèces principales fort recouvrement</i>		
<i>Phalaris arundinacea</i> 	<i>Typha sp.</i> 	<i>Phragmites australis</i> 
<i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i>		
<i>Equisetum fluviatile</i> 	<i>Sparganium sp.</i> 	<i>Alisma plantago-aquatica</i> 
<i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i>		
<i>Solanum dulcamara</i> 	<i>Myosotis scorpioides</i> 	<i>Lycopus europaeus</i> 

9. Mégaphorbiaies	Cor 37.1 : Communautés à reine des prés et communautés associées Cor 37.7 : Lisières humides à grandes herbes	1/2
--------------------------	--	-----

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Groupements hygrophiles de hautes herbes, dominés par des plantes au feuillage important, limitant l'arrivée de la lumière au niveau du sol et par conséquent limitant le développement d'une strate herbacée basse

composée généralement de graminées. En Limousin, on distingue deux grands types de mégaphorbiaies, l'un montagnard et l'autre de plaine. Ils se caractérisent par la présence d'espèces différentes.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Le sol de cette formation est humide, exceptionnellement inondé, riche en matières organiques et en nutriments. Cette formation

occupe rapidement (quelques années) les terrains riches après une période plus ou moins longue d'abandon du pâturage ou du fauchage.

DYNAMIQUE

Cette formation se développe préférentiellement sur des terrains humides et riches après une période plus ou moins longue d'interruption de fauche ou de pâturage. Une

fois installée la mégaphorbiaie est rarement pâturée ou fauchée. Elle évolue lentement vers des Saulaies.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)
 Cirse des marais (*Cirsium palustre*)
 Doronic d'Autriche (*Doronicum austriacum*)
 Lysimache vulgaire (*Lysimachia vulgaris*)
 Populage des marais (*Caltha palustris*)

Reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*)
 Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*)
 Salicaire (*Lythrum salicaria*)
 Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*)



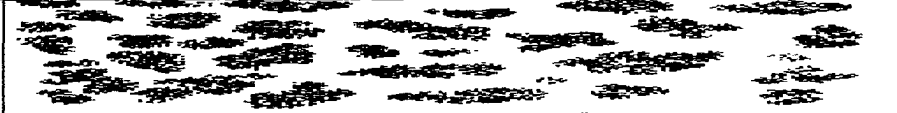

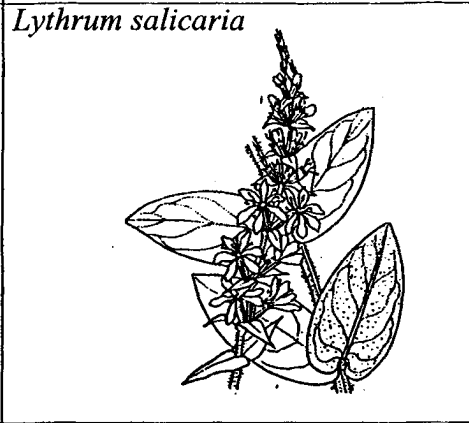
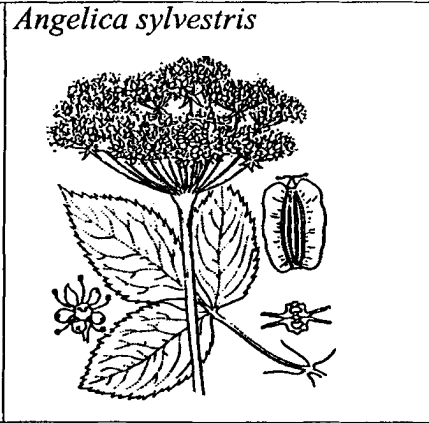

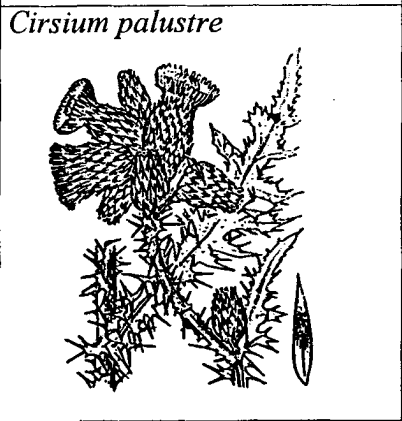
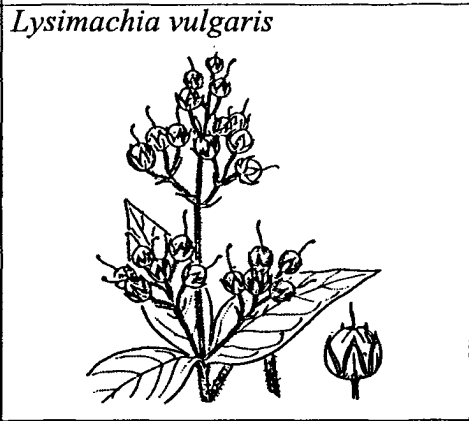
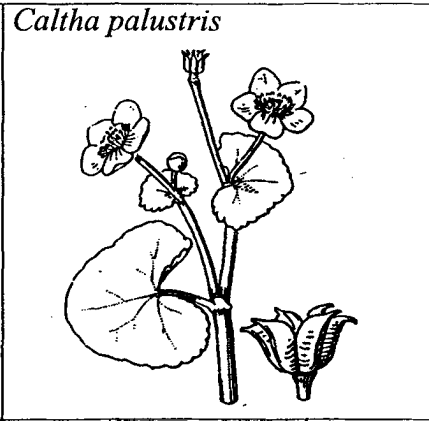

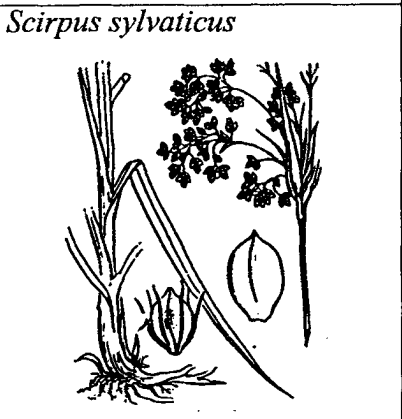
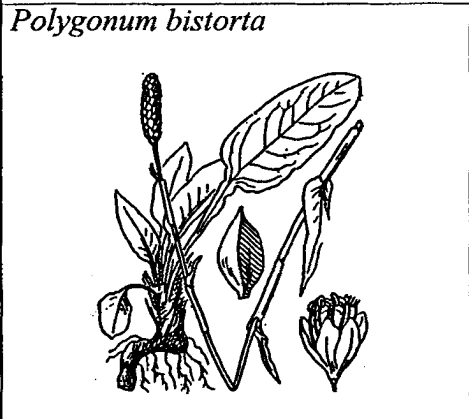

Source : DIREN Limousin

9. Mégaphorbiaies

Cor 37.1 : Communautés à reine des prés et communautés associées

2/2

Cor 37.7 : Lisières humides à grandes herbes

<p><i>Espèces principales fort recouvrement</i></p>		
<p><i>Filipendula ulmaria</i></p> 	<p><i>Lythrum salicaria</i></p> 	<p><i>Angelica sylvestris</i></p> 
<p><i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i></p>		
<p><i>Cirsium palustre</i></p> 	<p><i>Lysimachia vulgaris</i></p> 	<p><i>Caltha palustris</i></p> 
<p><i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i></p>		
<p><i>Scirpus sylvaticus</i></p> 	<p><i>Polygonum bistorta</i></p> 	<p><i>Doronicum austriacum</i></p> 

PHYSIONOMIE – ECOLOGIE

Fourrés et bosquets d'arbustes hygrophiles (Saules et Aulne) en bordure de marécages, étangs et cours d'eau. Ces bosquets ne dépassent guère 5 à 6 m de hauteur et s'installent sur des sols très humides voire asphyxiant. La strate arbustive est nettement

dominante ce qui provoque un ombrage important et donc un recouvrement herbacé souvent fragmentaire et la plupart du temps peu diversifié. Cette formation correspond à un stade évolutif assurant la transition entre les prairies humides abandonnées et les aulnaies.

TOPOGRAPHIE / TROPHISME

Formation qui s'installe le long des cours d'eau, dans les queues d'étang ou bien dans les fonds humides. Les Saules sont des essences qui croissent relativement vite, ce qui

provoque un embroussaillement rapide. Cette formation recherche plutôt des sols relativement profonds et riches.

DYNAMIQUE

Formation résultant la plupart du temps d'un abandon. Elle bénéficie parfois, le long des cours d'eau, d'une réouverture pour faciliter la

circulation des pêcheurs. Elle évolue lentement vers l'Aulnaie, boisement des sols moins marécageux.

ESPECES VEGETALES CARACTERISTIQUES

Angélique des bois (*Angelica sylvestris*)

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)

Douce-amère (*Solanum dulcamara*)

Fougère des Chartreux (*Dryopteris carthusiana*)

Impatience n'y touchez-pas (*Impatiens noli-tangere*)

Osmonde royale (*Osmonda regalis*)

Populage des marais (*Caltha palustris*)

Saule roux-cendré (*Salix acuminata*)

Saule à oreillettes (*Salix aurita*)

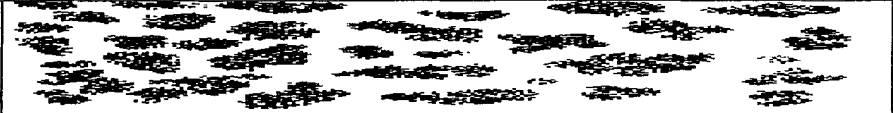






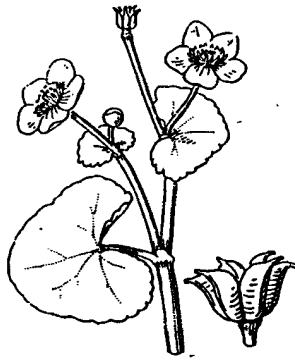

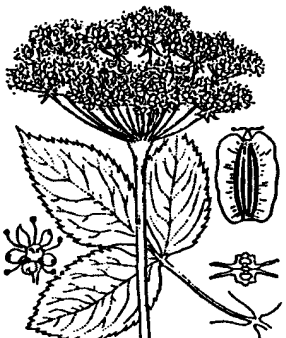




Source : DIREN Limousin

10. Saulaies-Aulnaies

Cor 44.1 : Formations riveraines de Saules
 Cor 44.9 : Bois marécageux d'aulnes, saules et myrte
 des marais

2/2

<p><i>Espèces principales fort recouvrement</i></p>		
<p><i>Salix atrocinerea</i></p> 	<p><i>Salix aurita</i></p> 	<p><i>Alnus glutinosa</i></p> 
<p><i>Espèces secondaires recouvrement moyen</i></p>		
<p><i>Solanum dulcamara</i></p> 	<p><i>Dryopteris carthusiana</i></p> 	<p><i>Caltha palustris</i></p> 
<p><i>Espèces complémentaires faible recouvrement</i></p>		
<p><i>Angelica sylvestris</i></p> 	<p><i>Impatiens noli-tangere</i></p> 	<p><i>Osmunda regalis</i></p> 

5 - Fiches « Espèce »

Alisma plantago-aquatica L.
Plantain d'eau

Famille : Alismatacées

Éléments de diagnostic

Taille : 30 à 40 cm,

Tige : sans feuilles, dressée,

Feuilles : uniquement radicales en rosette, pétiolées, ovales, pointues à l'apex et cordiformes à la base,

Fleurs : à 3 pétales, petites, blanches, parfois teintées de pourpre, en ombelles portées par de longs pédoncules en verticilles.

Habitats - Ecologie

Roselières (fiche 8).

Présente aussi dans les magnocariçaiques, rigoles, ruisseaux, mares, étangs etc.



Alnus glutinosa (L.) Gaertn.
Aulne glutineux

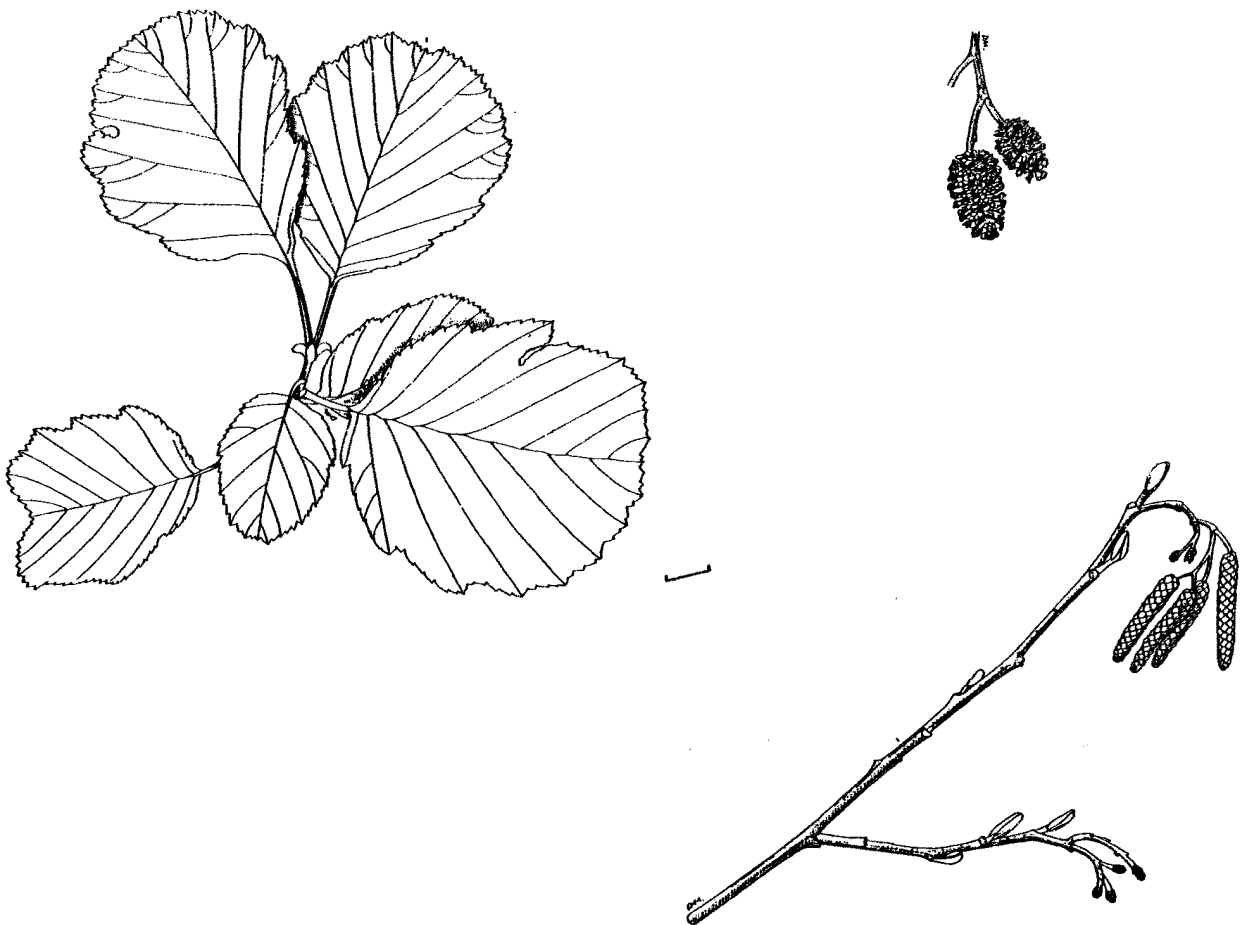
Famille : Bétulacées

Éléments de diagnostic

Taille : arbre de 20 à 25 m à feuilles caduques,
Feuilles : alternes, arrondies et tronquées au sommet,
Fleurs mâles : chatons pendants,
Fleurs femelles : petits chatons courts de couleur pourpre,
Fruits : petit cône ligneux de 10 à 30 mm de longueur.

Habitats - Ecologie

Saulaies-Aulnaies (fiche 10).
Présente aussi sur le bord des eaux courantes ou stagnantes et suintements.



Angelica sylvestris L.
Angélique sauvage

Famille : Apiacées

Eléments de diagnostic

Taille : de 50 cm à 2 m, le plus souvent de 1 m à 1,5 m,
Tige : glauque, épaisse, creuse, souvent veinée de rouge,
Feuilles : très larges, à folioles ovales lancéolées,
Fleurs : blanches à rosées en ombelle, les hampes florales sèches persistent durant l'hiver,
Fruits : graines à ailes membraneuses ondulées.

Habitats - Ecologie

Magnocariçaies (fiche 7), mégaphorbiaies (fiche 9), saulaies-aulnaies (fiche 10).
Présente aussi sur les berges des cours d'eau et des étangs, prairies humides au sol profond.



Calluna vulgaris (L.) Hull
Callune

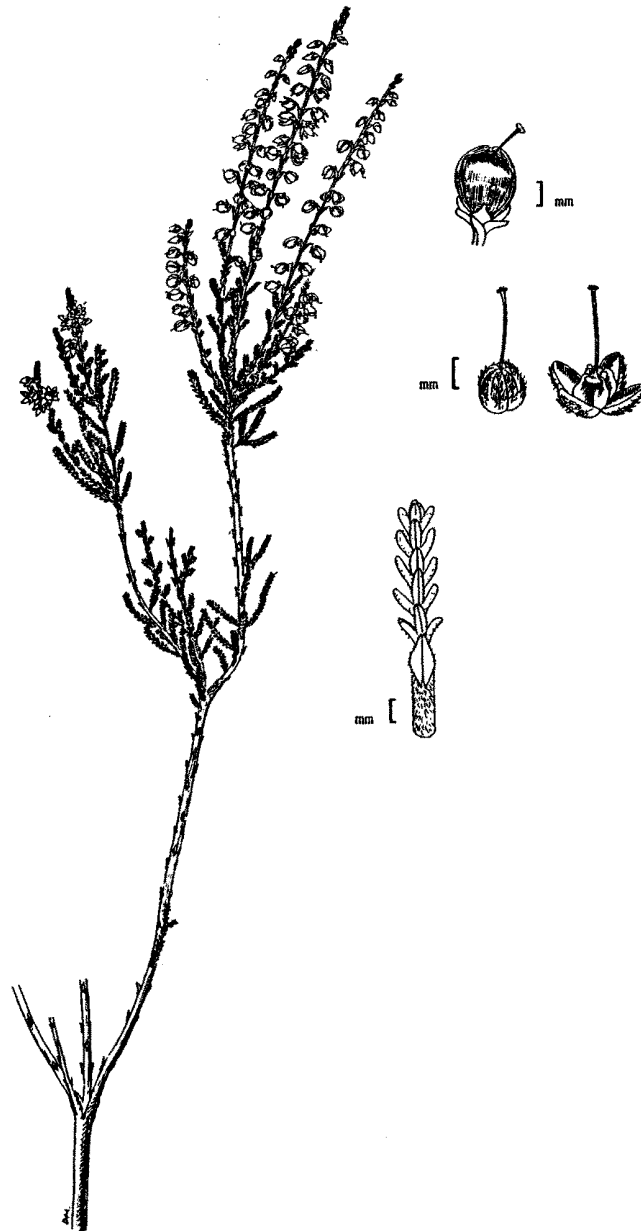
Famille : Ericacées

Eléments de diagnostic

Taille : petit arbrisseau de 30 à 80 cm,
Tige : lignifiée, dressée plus ou moins tortueuse,
Feuilles : en forme de petites écailles vertes, brunes tirant au rougeâtre au cours de l'hiver,
Fleurs : petits grelots roses disposés en grappe le long de l'extrémité des tiges.

Habitats - Ecologie

Landes humides (fiche 6) mais aussi sur landes sèches, tourbières (fiche 5).
Présente aussi sur les talus, dans les bois. Espèce des milieux ouverts sur des sols acides aussi bien humides que secs.



Caltha palustris L.
Populage des marais

Famille : Renonculacées

Éléments de diagnostic

Taille : 10 à 60 cm,
Tige : dressée, creuse, luisante,
Feuilles : en forme de cœur, longuement pétiolées pour celles de la base, sessiles pour les supérieures,
Fleurs : jaune d'or, de grande taille.

Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2), mégaphorbiaies (fiche 9), saulaies-aulnaies (fiche 10).
Présente aussi le long des ruisseaux, rigoles, fossés.

Espèce des milieux ouverts et de demi-ombre.



Cardamine pratensis L.
Cardamine des prés

Famille : Brassicacées

Éléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de 20 à 50 cm,
Tige : dressée, creuse, verte,
Feuilles : de 2 types, les basilaires pennées à folioles ovales-arrondies ; les caulinares pennées à folioles étroites à lancéolées,
Fleurs : 4 pétales de couleur blanche, rose ou parfois lilas,
Fruits : silique.

Plante visible principalement au printemps, guère visible et détectable par la suite.

Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2).
Présente aussi dans les fossés, cariçaies, bois marécageux.

Espèce des milieux ouverts et semi-ombragés



Carex sp. (=Laïches)

Famille : Cypéracées

Carex rostrata (L. à ampoules),
Carex paniculata (L. paniculée),
Carex vesicaria (L. vésiculeuse),

Carex echinata (L. étoilée),
Carex nigra (L. noire),

Éléments de diagnostic

Caractères communs au genre *Carex* :
 - Tige à section triangulaire,
 - Feuilles étroites et longues à port graminéen.

	<i>C. paniculata</i>	<i>C. echinata</i>	<i>C. nigra</i>	<i>C. vesicaria</i>	<i>C. rostrata</i>
Epis	semblables, en panicule	semblables en étoile	deux types	deux types	deux types
Epis mâles			un seul	+ de 2	+ de 2
Epis femelles			dressés non pédonculés	penchés pédonculés	dressés, non pédonculés
Feuilles				large (0.5 cm au moins)	étroite (0,5 cm au plus)
Port	en touradon	dressé	dressé	cespiteux	cespiteux

Attention : il existe de nombreuses autres espèces de *Carex*, les critères contenus dans ce tableau sont donnés à titre d'information et ne suffisent pas pour identifier avec certitude les espèces citées.

Habitats - Ecologie

Parvocariçaies (fiche 4), tourbières (fiche 5), magnocariçaies (fiche 7).



***Carum verticillatum* (L.) Koch**
Carvi verticillé

Famille : Apiacées

Eléments de diagnostic

Taille : hampe florale de 30 à 50 cm, feuilles de 10 à 20 cm,
Feuilles : toutes disposées à la base, feuilles découpées à divisions linéaires toutes disposées en verticilles. La forme de la feuille est caractéristique, la plante peut être identifiée uniquement à partir des feuilles,
Fleurs : disposées en ombelles de couleur blanche ou légèrement rosâtre.

Habitats - Ecologie

Jonçaias (fiche 1), moliniaies (fiche 3), landes humides (fiche 6).
Présente aussi dans les prairies marécageuses et tourbeuses, bords de ruisseaux et rigoles.

Espèce des sols acides et humides en quasi-permanence.



Cirsium dissectum (L.) Hill
= *C. anglicum* (Lam.) DC.
Cirse d'Angleterre

Famille : Astéracées

Éléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de 20 à 80 cm,
Tige : non ailée, dressée,
Feuilles : elliptiques à lancéolées à épines douces, revers blanchâtre,
Fleurs : capitule généralement solitaire, couleur pourpre.

Habitats - Ecologie

Molinaies (fiche 3).
Présente aussi dans les prairies et landes humides ou tourbeuses. Espèce très sensible aux amendements organiques et chimiques.

Espèce des milieux ouverts et acides.



Cirsium palustre (L.) Scop.
Cirse des marais

Famille : Astéracées

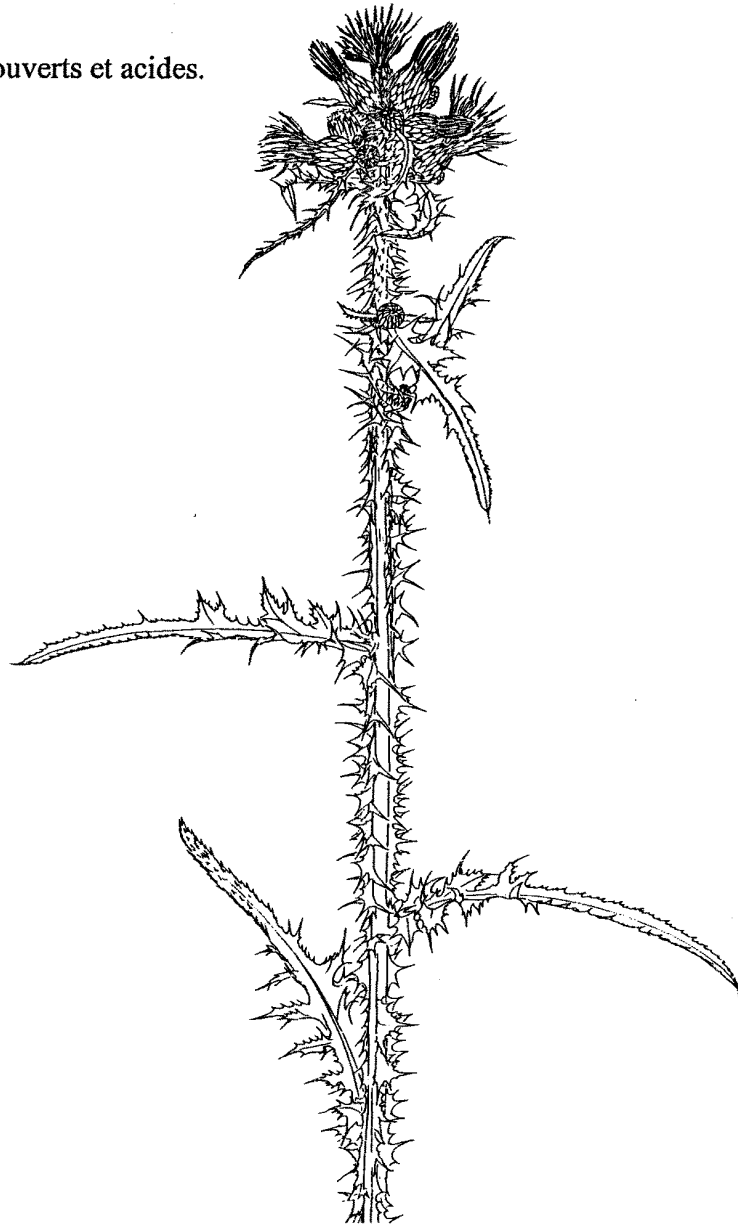
Eléments de diagnostic

Taille : plante épineuse de 60 à 200 cm,
Tige : dressée ailée et épineuse, généralement peu ou pas ramifiée,
Feuilles : très épineuses et découpées,
Fleurs : en capitules regroupés au sommet de la tige, couleur purpurine.

Habitats - Ecologie

Jonçaias (fiche 1), prairies hygrophiles (fiche 2), mégaphorbiaies (fiche 9).
Présente aussi dans les landes et bois humides (Plante très commune souvent appelée à tort « chardon »).

Espèce des milieux ouverts et acides.



Dactylorhiza maculata (L.) Soó
Orchis tacheté

Famille : Orchidacées

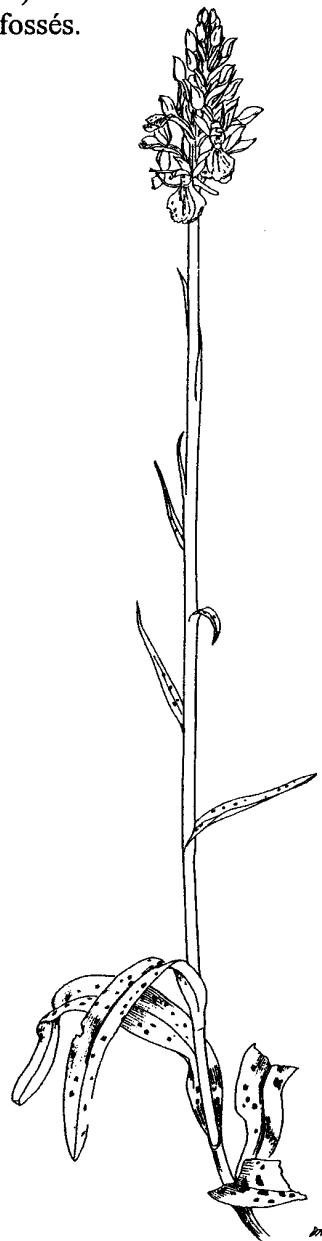
Éléments de diagnostic

Taille : 25 à 70 cm,
Tige : dressée, pleine et portant quelques feuilles rudimentaires,
Feuilles : oblongues, regroupées au bas de la tige (sans toutefois former de rosette), le plus souvent tachées de marques brunes,
Fleurs : pâles, rose clair à blanches portant de fines veines pourpres, éperon dirigé vers le bas, labelle à 3 lobes.

Habitats - Ecologie

Molinaies (fiche 3), saulaies-aulnaies (fiche 10).
Présente aussi dans les prairies humides, tourbières, fossés.

Espèce de milieux ouverts et de demi-ombre.



Doronicum austriacum Jacq.
Doronic d'Autriche

Famille : Astéracées

Eléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de grande taille (40 à 150 cm),
Tige : dressée, creuse, feuillée,
Feuilles : pubescentes, plus longues que les entre-nœuds, embrassant la tige par des oreillettes,
Fleurs : à allure de « marguerite jaune », portées par un pédoncule long.

Habitats - Ecologie

Mégaphorbiaie (fiche 9).
Présente aussi dans les bois humides, bords de ruisseaux, prairies humides,



Drosera sp.
Rossolis

Famille : Droséracées

Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P. Fuchs
Fougère des Chartreux

Famille : Aspidiacées

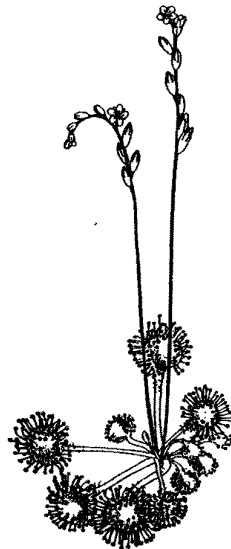
Eléments de diagnostic

Taille : jusqu'à 30 cm,
Tige : hampe florale dressée, émergeant du cœur d'une rosette,
Feuilles : en rosette, couvertes de poils glanduleux gluants. Forme allongée (*D. intermedia*) ou arrondie (*D. rotundifolia*),
Fleurs : blanches, portées par une hampe florale dressée.

Habitats - Ecologie

Tourbières (fiche 5).
Présente aussi dans les rigoles, au bord des mares, des étangs.

Espèce des milieux ouverts qui affectionne les sols dénudés.



Equisetum fluviatile L.
Prêle des bourbiers

Famille : Equisétacées

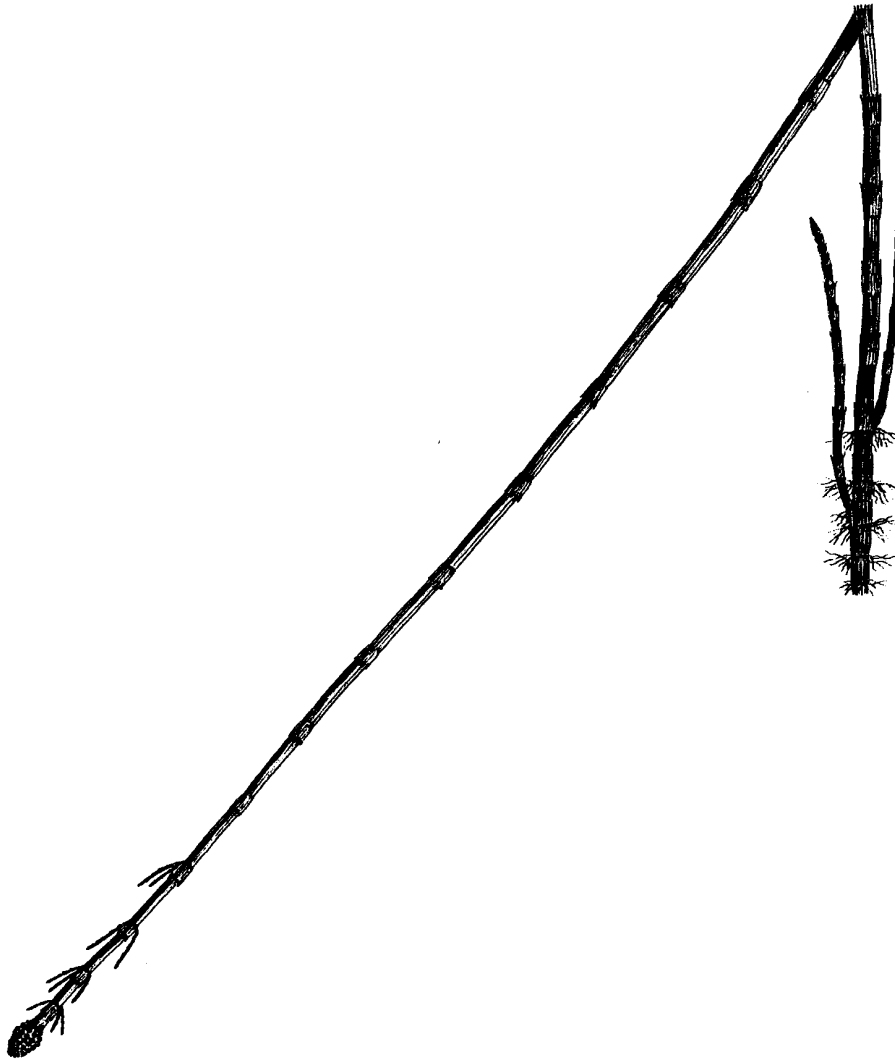
Éléments de diagnostic

Taille : jusqu'à 80 cm,
Tige de 2 types : stérile (sans épi terminal) ou fertile (avec épi terminal) ; tige avec une large cavité centrale ; sillons de la tige peu marqués et nombreux (plus de 10 sillons),
Feuilles : on parlera ici plutôt de rameaux, verticillés, à premier article plus court que la gaine de la tige,
Fleurs : pas de fleurs, mais un épi sprotangifère brun foncé arrondi à l'extrémité.

Habitats - Ecologie

Roselières (fiche 8).
Présente aussi dans les lieux marécageux, fossés, bords d'étangs, de mares, de ruisseaux.

Espèce qui se développe souvent dans l'eau.



Erica tetralix L.
Bruyère à quatre angles

Famille : Ericacées

Éléments de diagnostic

Taille : petit arbrisseau de 30 à 80 cm,
Tige : dressée et grêle, rameaux ligneux hérissés de poils,
Feuilles : grisâtres verticillées par 4, bordées de poils,
Fleurs : petits grelots roses portés au sommet de la tige par un pédicelle court.

Identifiable toute l'année, ne pas confondre avec la Callune (voir cette plante).

Habitats - Ecologie

Tourbières (fiche 5), landes humides (fiche 6).

Espèce des milieux ouverts sur des sols hygrophiles et acides.



Eriophorum sp.
Linaigrettes

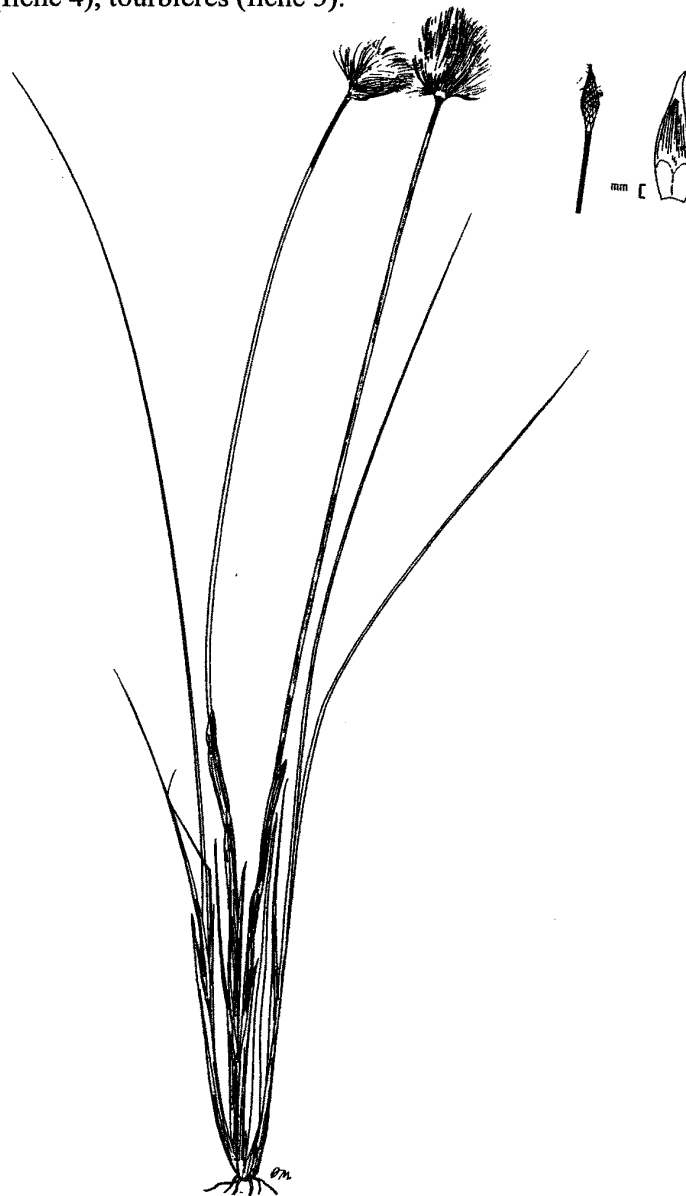
Famille : Cypéacées

Eléments de diagnostic

Taille : 30 à 60 cm,
Tige : grêle et élevée, section triangulaire,
Feuilles : raides au toucher, nombreuses et étroites,
Fleurs : passent facilement inaperçues,
Fruits : réunis en infrutescence blanche cotonneuse très facilement repérable.

Habitats - Ecologie

Parvocariçaies (fiche 4), tourbières (fiche 5).



Filipendula ulmaria (L.) Maxim.
Reine-des-prés

Famille : Rosacées

Eléments de diagnostic

Taille : 50 à 120 cm,
Tige : dressée, portant les fleurs à l'extrémité,
Feuilles : composées, imparipennées, folioles larges, la terminale trilobée ; vert clair
voire blanchâtre au revers,
Fleurs : nombreuses, disposées en corymbe allongé, de couleur blanc jaunâtre.

Habitats - Ecologie

Mégaphorbiaies (fiche 9).
Présente aussi dans les prairies humides, fossés, bords de ruisseaux, de rigoles, bois
marécageux, lisières.

Espèce des milieux ouverts et de demi-ombre,
des sols relativement riches.



Galium palustre L.
Gaillet des marais

Famille Rubiacées

Éléments de diagnostic

Taille : plante herbacée dressée de 15 à 80 cm,
Tige : glabre, section carrée, angles parfois émoussés,
Feuilles : verticillées par 4 ou 6, plus longues que larges, non mucronées (sans petite pointe raide à l'extrémité de la feuille),
Fleurs : très petites de couleur blanche à rosée, anthères pourpres,
Fruits : glabres, globuleux et noirs.

Habitats - Ecologie

Jonçaias (fiche 1), parvocariçaies (fiche 4), magnocariçaies (fiche 7).
Présente aussi sur au bord des cours d'eaux, prairies humides, fossés et bois humides.

Espèce des milieux ouverts et de demi-ombre.



Genista anglica L.
Genêt d'Angleterre

Famille : Fabacées

Éléments de diagnostic

Taille : petit arbrisseau de 30 à 60 cm,
Tige : glabre, épineuse, lignifiée (nue à la base : sans épines ni feuilles),
Feuilles : alternes, glabres, lancéolées,
Fleurs : jaunes, en grappe terminale, sur des rameaux non épineux,
Fruits : gousses allongées et glabres.

Habitats - Ecologie

Landes humides (fiche 6).
Présente aussi dans les tourbières.

Se rencontre aussi en terrain sec (pelouses, landes, talus ...).



Hydrocotyle vulgaris L.

Famille : Apiacées

Ecuelle d'eau

Eléments de diagnostic

Taille : plante herbacée basse de 6 à 20 cm de hauteur,

Tige : rampante et radicante aux noeuds,

Feuilles : feuilles rondes portées par un long pétiole dressé,

Flours : verdâtres, minuscules rarement visibles pour un oeil non exercé,

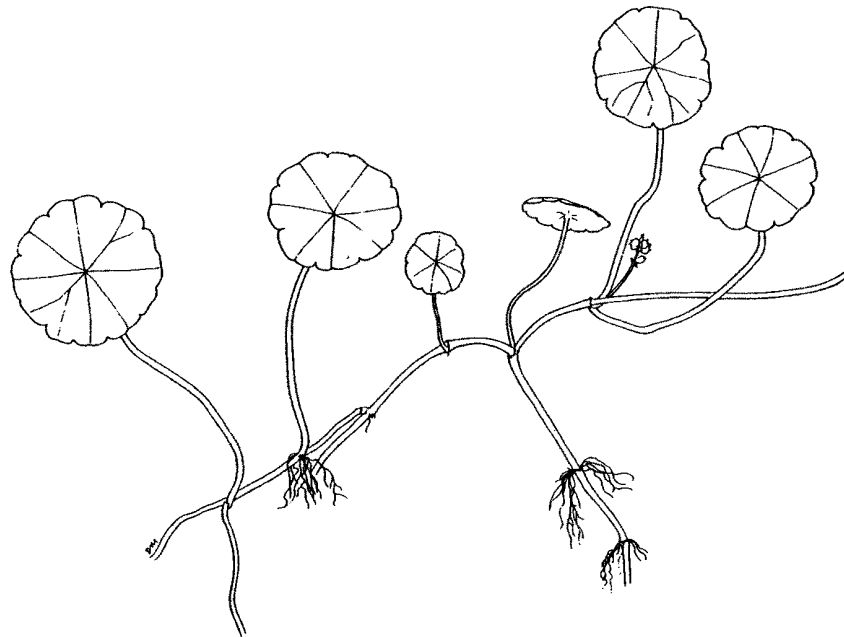
Fruits : peu visibles également (2 mm de diamètre), portés par un pédoncule court.

Habitats - Ecologie

Jonçaiies (fiche 1), parvocariçaies (fiche 4).

Présente aussi dans les landes humides, prairies humides, bords de ruisseau.

Les feuilles se repèrent bien dans la végétation, identification aisée, peu de confusion possible. Espèce des milieux ouverts et acides.



***Impatiens noli-tangere* L.**
Impatiente n'y touchez pas

Famille : Balsaminacées

Eléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de 20 à 80 cm,
Tige : dressée translucide, cassante, renflée aux nœuds,
Feuilles : portées par de longs pétioles, de forme ovale,
Fleurs : jaunes avec un éperon long et recourbé,
Fruits : capsules oblongues, qui s'ouvrent soudainement en projetant des graines à maturité.

Habitats - Ecologie

Saulaies-Aulnaies (fiche 10).

Souvent le long des ruisseaux et des chemins forestiers.



Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.
Jonc à tépales aigus

Famille : Juncacées

Éléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de 40 à 100 cm,
Tige : nue paraissant lisse, portant l'inflorescence au sommet,
Feuilles : relativement larges (2 à 4 mm), noueuses et cloisonnées,
Fleurs : en panicule étalée, portées par des pédoncules relativement longs.

Habitats - Ecologie

Moliniaies (fiche 3), prairies hygrophiles (fiche 2), mégaphorbiaies (fiche 9).

Espèce très commune.



Juncus conglomeratus L.
Jonc aggloméré

Famille : Juncacées

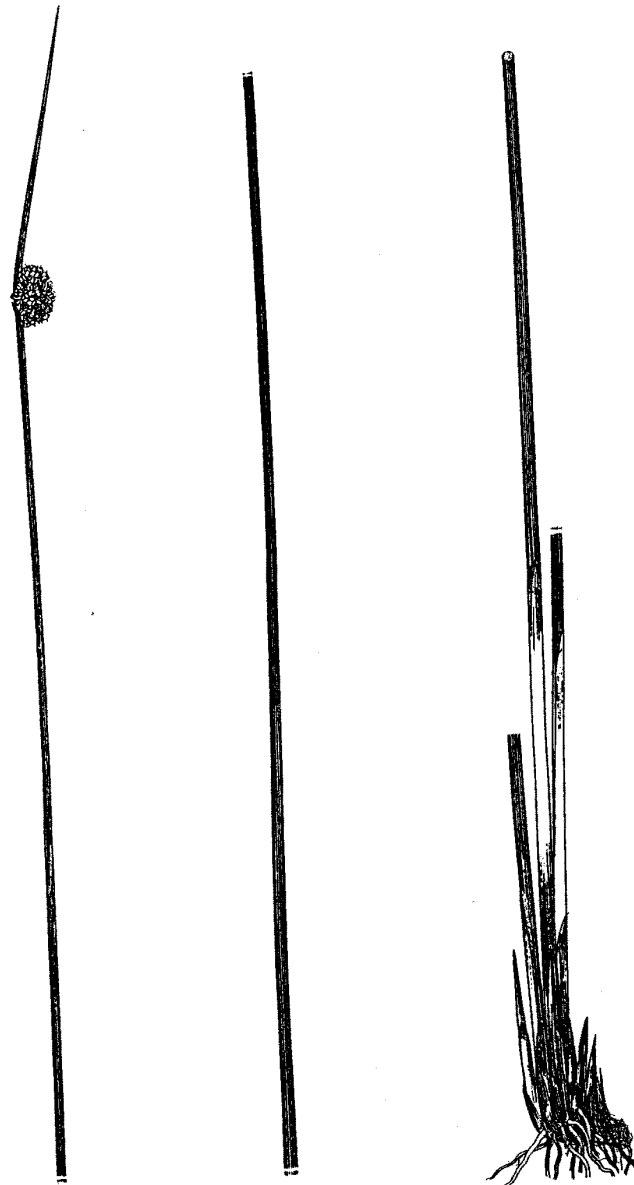
Éléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de 40 à 80 cm,
Tige : nue paraissant striée portant l'inflorescence sur le côté,
Feuilles : réduites à des gaines,
Fleurs : en panicule compacté.

Habitats - Ecologie

Jonçaiés (fiche 1).

Espèce très commune.



Juncus effusus L.
Jonc diffus

Famille : Juncacées

Éléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de 40 à 100 cm,
Tige : nue paraissant lisse, portant l'inflorescence sur le côté de la tige,
Feuilles : réduites à des gaines emboîtées sur les tiges,
Fleurs : en panicule latérale compacte en début de floraison puis devenant lâche.

Habitats - Ecologie

Jonçaises (fiche 1), prairies hygrophiles (fiche 2), mégaphorbiaies (fiche 9).
Présente aussi dans les fossés, etc.
Espèce très commune.



Juncus squarrosus L.
Jonc squarreux

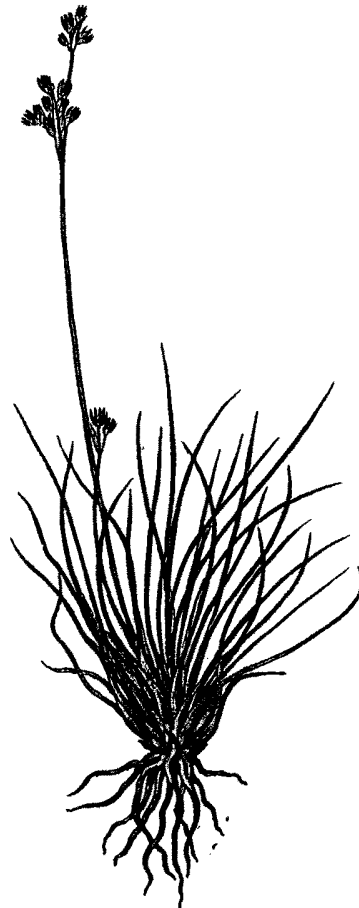
Famille : Juncacées

Eléments de diagnostic

Taille : pouvant atteindre 50 à 60 cm,
Tige : dressée, sans feuille et raide, émergeant d'une souche épaisse,
Feuilles : formant une touffe épaisse,
Fleurs : en panicule étroite, bractée plus courte que l'inflorescence.

Habitats - Ecologie

Tourbières (fiche 5).



Lotus pedunculatus Cav.
Lotier des marais

Famille : Fabacées

Éléments de diagnostic

Taille : 30 à 90 cm,
Tige : velue, creuse, dressée ou étalée,
Feuilles : 3 folioles et 2 stipules ovales à lancéolées,
Fleurs : jaunes, groupées par petit nombre (6 à 12) formant une tête globuleuse portée par un long pédoncule.

Habitats - Ecologie

Jonçaiés (fiche 1), parvocariçaiés (fiche 4).
Présente aussi dans les bois humides, fossés, bords de ruisseaux et rigoles etc.



Lychnis flos-cuculi L.
Silène fleur-de-coucou

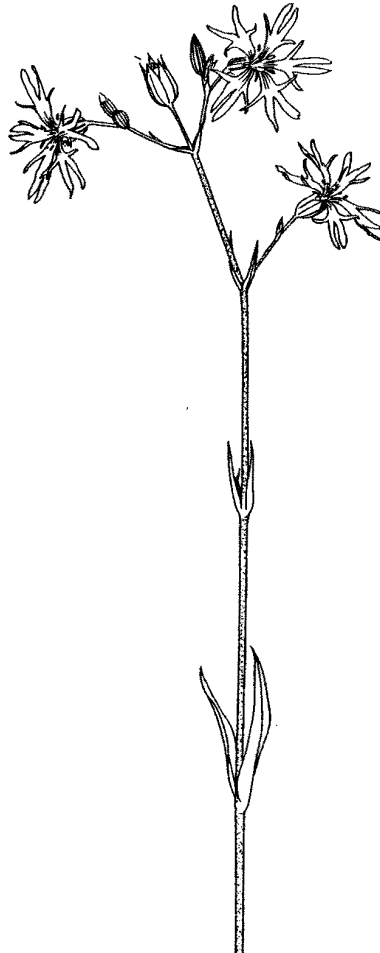
Famille : Caryophyllacées

Eléments de diagnostic

Taille : 20 à 80 cm,
Tige : dressée, légèrement pubescente, ramifiée dans sa partie supérieure,
Feuilles : lancéolées, opposées,
Fleurs : à 5 pétales rose pâle, découpés en lanières.

Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2).
Présente aussi le long des rigoles, des fossés, au bord des eaux calmes (mares, étangs), bois clairsemés et marécageux.



Lycopus europaeus L.
Lycope d'Europe

Famille : Lamiacées

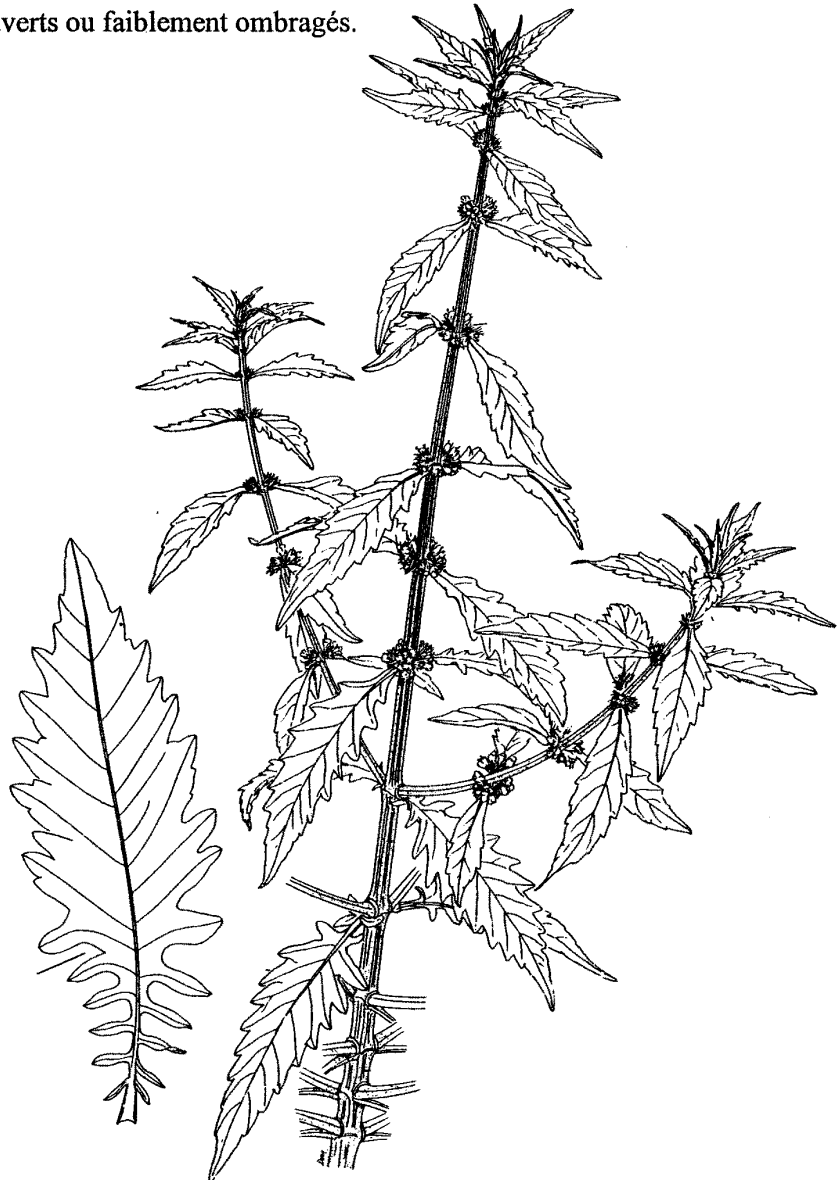
Éléments de diagnostic

Taille : 20 à 80 cm,
Tige : dressée et droite, section carrée,
Feuilles : opposées, dentées, pennatilobées à la base,
Fleurs : petites blanches, groupées en verticilles à l'aisselle des feuilles.

Habitats - Ecologie

Magnocariçaies (fiche 7), roselières (fiche 8).
Présente aussi dans les prairies humides, bords de ruisseaux, d'étangs de rigoles, bois humides.

Espèce des milieux ouverts ou faiblement ombragés.



Lysimachia vulgaris L.
Lysimaque vulgaire

Famille : Primulacées

Eléments de diagnostic

Taille : 40 à 150 cm,

Tige : dressée, droite, parfois ramifiée,

Feuilles : grandes, lancéolées, opposées ou verticillées (3 à 5), pétiole très court,

Fleurs : à 5 pétales jaune vif, groupées en panicule pyramidale.

Habitats - Ecologie

Magnocariçaies (fiche 7), mégaphorbiaies (fiche 9).

Présente aussi sur le bord des eaux (ruisseaux, rigoles, tourbières, fossés, étangs...), prairies humides, bois marécageux.



Lythrum salicaria L.
Salicaire

Famille : Lythracées

Eléments de diagnostic

Taille : 30 à 150 cm,
Tige : dressée, robuste, à 4 angles marqués, velue à scabre,
Feuilles : opposées, lancéolées, sessiles,
Fleurs : réunies en un épi terminal relativement long, couleur purpurine.

Habitats - Ecologie

Mégaphorbiaies (fiche 9).
Présente aussi le long des eaux calmes (mares, ruisseaux, étangs, rigoles).



Mentha sp.
Menthe

Famille : Lamiacées

Éléments de diagnostic

Nombreuses espèces souvent délicates à différencier et s'hybridant très souvent entre elles.
Seuls sont repris les caractères propres au genre *Mentha*.

Taille : variable, ne dépassant pas 80 cm,

Tige : section carrée, angles plus ou moins prononcés,

Feuilles : crénelées et surtout odorantes, odeur toujours agréable plus ou moins forte,

Fleurs : rose plus ou moins pâle selon les espèces.

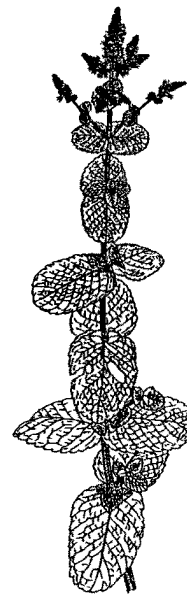
Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2).

Présente aussi aux bords des étangs, des ruisseaux, des rigoles, des mares ou des fossés.



M. aquatica



M. suaveolens

Menyanthes trifoliata L.
Trèfle d'eau

Famille : Menyanthacées

Eléments de diagnostic

Taille : 20 à 30 cm,

Tige : dressée sortant de l'eau,

Feuilles : trifoliées, épaisses, portées par de longs pétioles, feuilles très caractéristiques,

Flours : étoilées, de couleur blanche à l'intérieur et rose à l'extérieur, formant une grappe relativement lâche et érigée.

Habitats - Ecologie

Tourbières (fiche 5).



***Molinia caerulea* (L.) Moench.**
Molinie bleue

Famille : Poacées

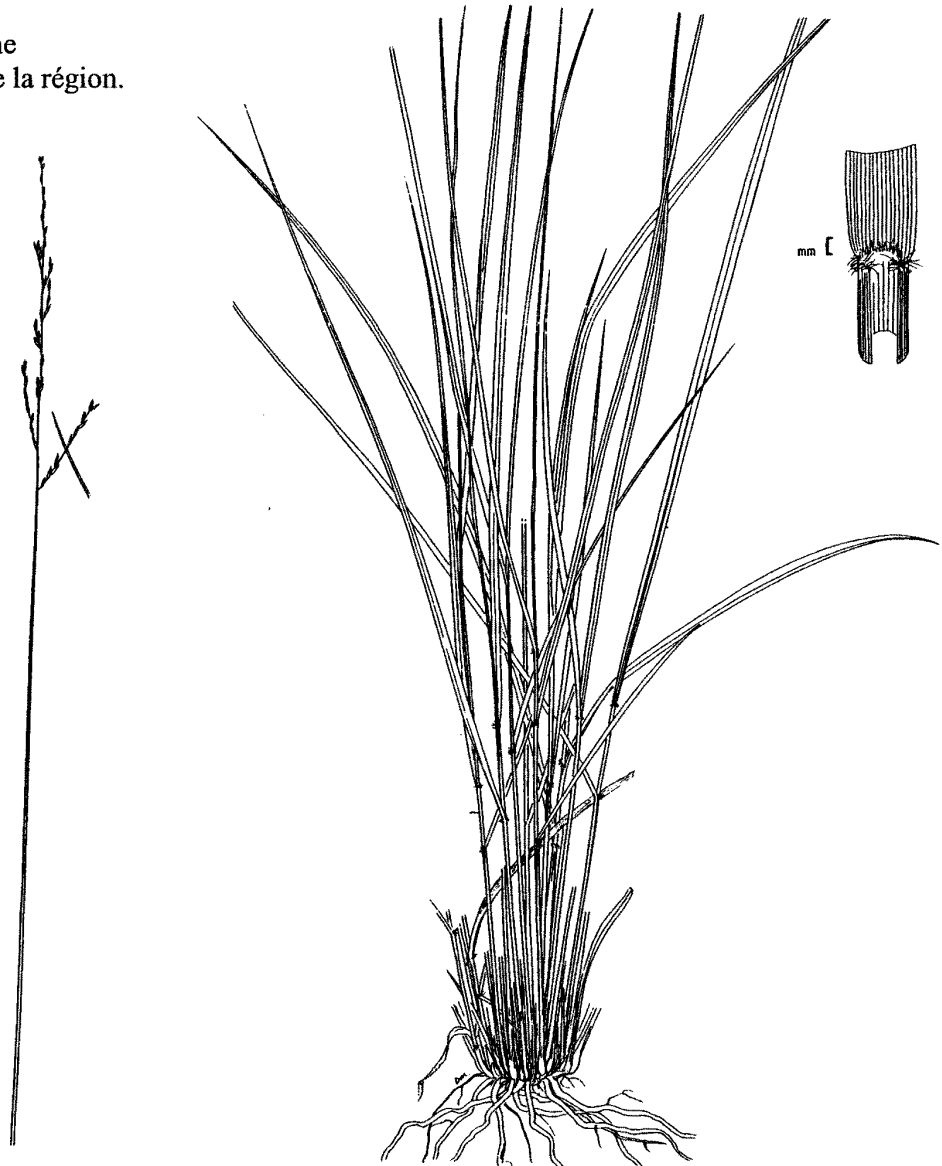
Éléments de diagnostic

Taille : 30 à 150 cm,
Tige : dressée, raide présentant un seul nœud blanchâtre,
Feuilles : rubanées, planes et larges (3 à 10 mm.), de couleur vert-grisâtre, très souvent feuilles sèches de couleur jaunâtre à la base de la souche,
Fleurs : en panicule dressée, bleu violacé,
Port : forme souvent de gros touradons.

Habitats - Ecologie

Molinaies (fiche 3), landes humides (fiche 6).
Présente aussi dans les prairies humides, tourbières, landes, fossés ou bois humides.

Espèce très commune
sur les sols acides de la région.



Myosotis scorpioides L.
Myosotis des marais

Famille : Borraginacées

Éléments de diagnostic

Taille : 10 à 80 cm, le plus souvent 30 à 40 cm,
Tige : anguleuse, velue, brièvement rampante puis redressée,
Feuilles : alternes, sans pétiole, velues, lancéolées à oblongues,
Fleurs : de petite taille, bleues, portées en grappe le long d'un axe allongé, le calice couvert de poils droits appliqués (surtout le long des sépales) et non glanduleux.

Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2), roselières (fiche 8).
Présente aussi le long des ruisseaux, étangs, fossés, mares, rigoles dans les bois humides ou les mégaphorbiaies.

Espèce de milieux ouverts ou de demi-ombre.



Osmonda regalis L.
Osmonde royale

Famille : Osmondacées

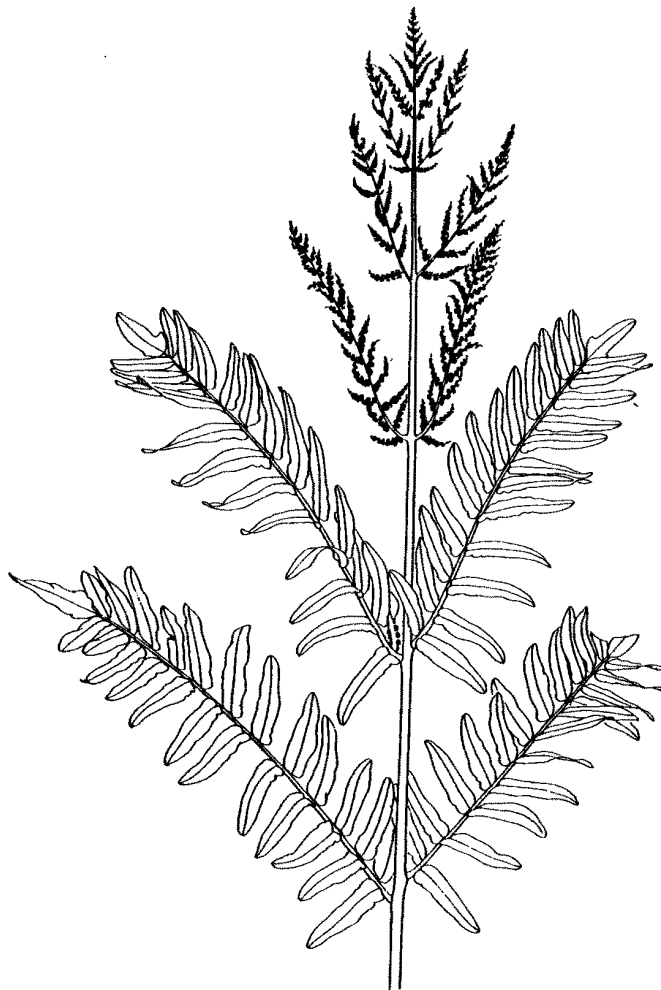
Eléments de diagnostic

Taille : 60 à 200 cm,
Tige : fronde, sans écaille, émergeant d'une souche compacte,
Feuilles : limbe divisé une fois, divisions secondaires entières, stériles dans les 2/3 inférieurs et se transformant en panicule brune portant des sporanges dans le 1/3 supérieur de la fronde.

Habitats - Ecologie

Saulaies-Aulnaies (fiche 10).
Présente aussi au bord des ruisseaux, rivières.

Espèce de demi-ombre, des sols acides, frais et humides.



Pedicularis sylvatica L.
Pédiculaire des bois

Famille : Scrophulariacées

Eléments de diagnostic

Taille : 8 à 25 cm,
Tiges : groupées en touffes, tige centrale dressée, les latérales nombreuses, couchées puis redressées,
Feuilles : pennées et finement découpées (pennatiséquées), portées le long de la tige,
Fleurs : roses en grappe au sommet de la tige.

Habitats - Ecologie

Parvocariçaies (fiche 4).
Présente aussi dans les prairies humides, landes humides, tourbières.

Espèce des milieux ouverts.



Phalaris arundinacea L.
Baldingère

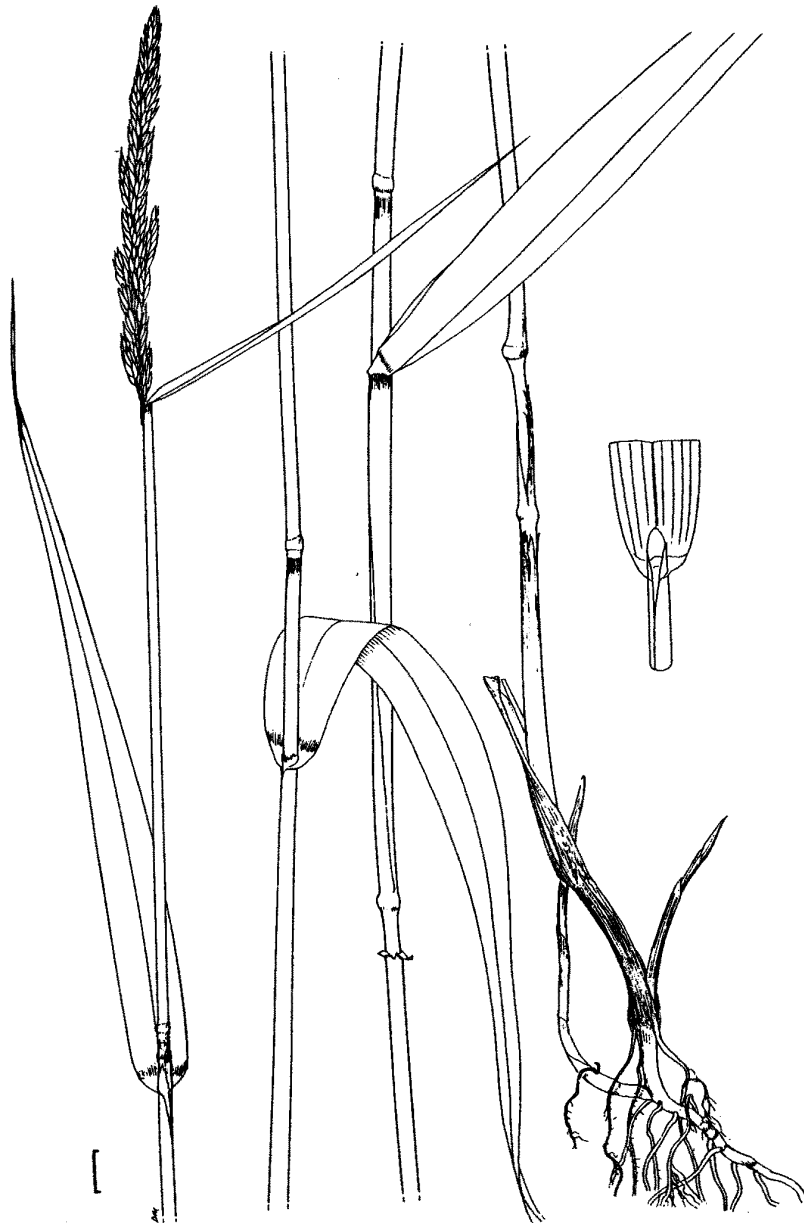
Famille : Poacées

Éléments de diagnostic

Taille : plante herbacée de 80 à 200 cm,
Tige : dressée et forte,
Feuilles : larges de 8 à 20 mm,
Fleurs : inflorescence dressée en forme de panicule allongée vert blanchâtre ou violacée.

Habitats - Ecologie

Roselières (fiche 8).
Elle forme souvent des ceintures de peuplements plus ou moins denses le long des berges.



Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud.
Roseau

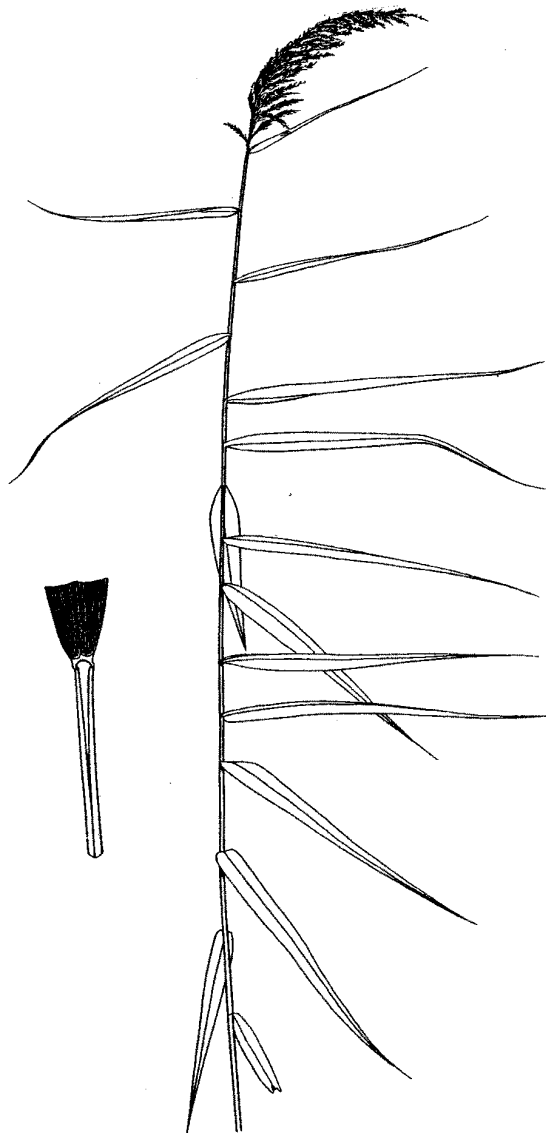
Famille : Poacées

Éléments de diagnostic

Taille : jusqu'à 4 m,
Tige : non ligneuse, très haute et dressée, feuillée,
Feuilles : très grandes, larges jusqu'à 3 cm, longues jusqu'à 50-60 cm,
Fleurs : regroupées dans une panicule terminale, violacée, d'aspect « plumeux ».

Habitats - Ecologie

Roselières (fiche 8).
Présente aussi au bord des eaux calmes (rivières et ruisseaux à cours lent, rigoles, mares...).



Polygonum bistorta L.
Renouée bistorte

Famille : Polygonacées

Éléments de diagnostic

Taille : 20 à 80 cm,
Tige : dressée, feuillée,
Feuilles : basales brusquement rétrécies à la base et décurrentes le long du pétiole (donnant au pétiole un aspect ailé dans sa partie supérieure). Les caulinaires sessiles embrassant la tige,
Fleurs : en épi unique terminant la tige, de couleur rose.

Habitats - Ecologie

Mégaphorbiaies (fiche 9).
Présente aussi sur diverses prairies humides.

Espèce des milieux ouverts et de demi-ombre,
sur terrain faiblement acide à neutre.



Potentilla erecta (L.) Rausch.
Potentille tormentille

Famille : Rosacées

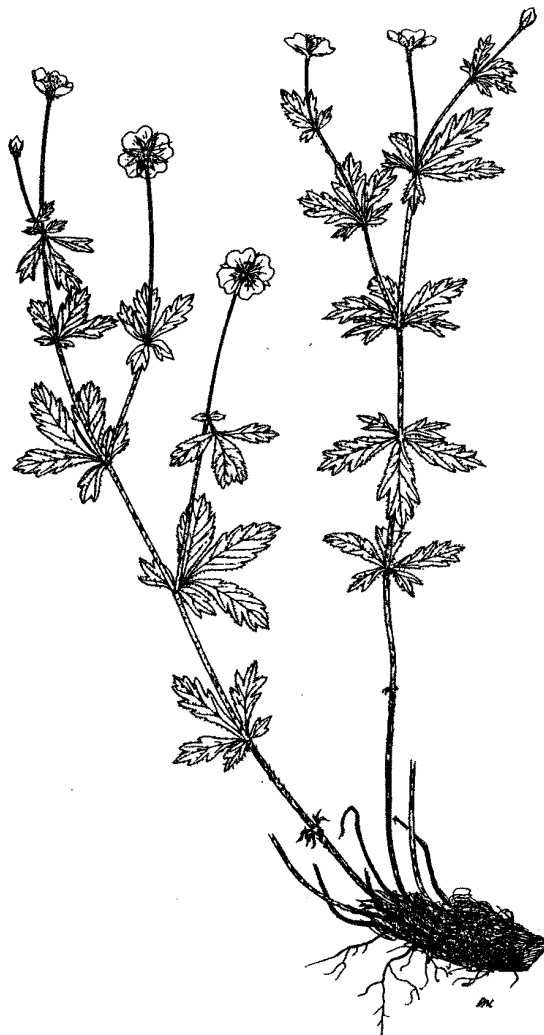
Eléments de diagnostic

Taille : 5 à 50 cm,
Tiges : longues, couchées, sans racines adventives,
Feuilles : alternes, sessiles, composées de 3 folioles allongées et faiblement découpées, légèrement velues dessus et velues dessous,
Fleurs : à 4 pétales faiblement échancrés de couleur jaune, portées par un long pédoncule.

Habitats - Ecologie

Jonçaias (fiche 1), molinaies (fiche 3), landes humides (fiche 6).
Présente aussi dans les tourbières, bois clairs, coupes forestières, talus.

Espèce des milieux ouverts humides mais se rencontre aussi en situation sèche.



Ranunculus flammula L.
Renoncule flammette

Famille : Renonculacées

Éléments de diagnostic

Taille : 10 à 70 cm,
Tiges : dressées, légèrement couchées à la base, creuses, ramifiées,
Feuilles de deux types :
 les caulinaires : entières, non pétiolées, lancéolées, légèrement dentées,
 les basales : ovales, longuement pétiolées,
Fleurs : à 5 pétales, couleur jaune d'or, portées par un long pédoncule.

Habitats - Ecologie

Parvocariçaies (fiche 4), magnocariçaies (fiche 7).
Présente aussi dans les prairies humides, bords des ruisseaux, des rigoles, des étangs, landes humides, marécages.

Espèce des milieux ouverts.



Ranunculus repens L.
Renoncule rampante

Famille : Renonculacées

Eléments de diagnostic

Taille : 10 à 50 cm,
Tige : pubescente, nombreux stolons enracinés aux nœuds,
Feuilles : portées par un long pétiole, formées de 3 lobes incisés, le médian pétiolé,
Fleurs : portées par un long pédoncule, de couleur jaune d'or, luisante, sépales velus et plaqués contre les pétales.

Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2).
Présente aussi le long des chemins, des ruisseaux, des rigoles, des mares, des étangs, dans les bois marécageux.

Espèce des milieux ouverts et de demi-ombre.



***Rhynchospora alba* (L.) Vahl.**
Rhynchospore blanc

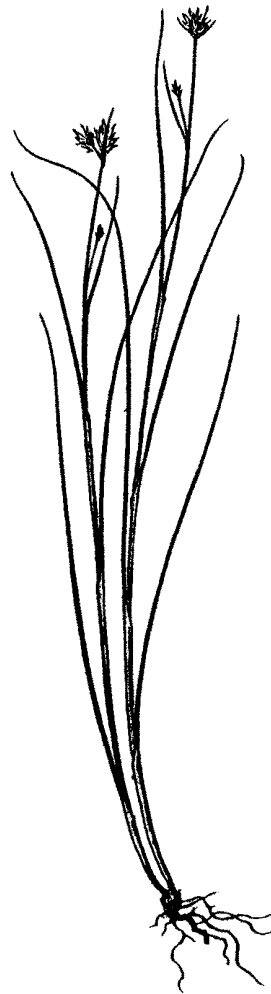
Famille : Cypéacées

Eléments de diagnostic

Taille : 10 à 50 cm,
Tige : dressée, arrondie,
Feuilles : fines, partant d'une souche gazonnante,
Fleurs : en épillet terminant la tige, de couleur blanchâtre devenant brun clair à la fructification.

Habitats - Ecologie

Tourbières (fiche 5).
Présente dans les vasques tourbeuses et les rigoles en terrain tourbeux.



Éléments de diagnostic

Nombreuses espèces des milieux humides mais aussi xériques. Seuls les caractères propres au genre *Rumex* sont présentés.

Taille : n'excède généralement pas 1 m,

Tige : dressée, souvent feuillée,

Feuilles : alternes, pétiolées, souvent larges, stipules soudées formant une gaine entourant la tige appelée ochréa,

Fleurs : vertes à rougeâtres, très petites, réunies en faux verticilles disposés en grappe ou en panicule,

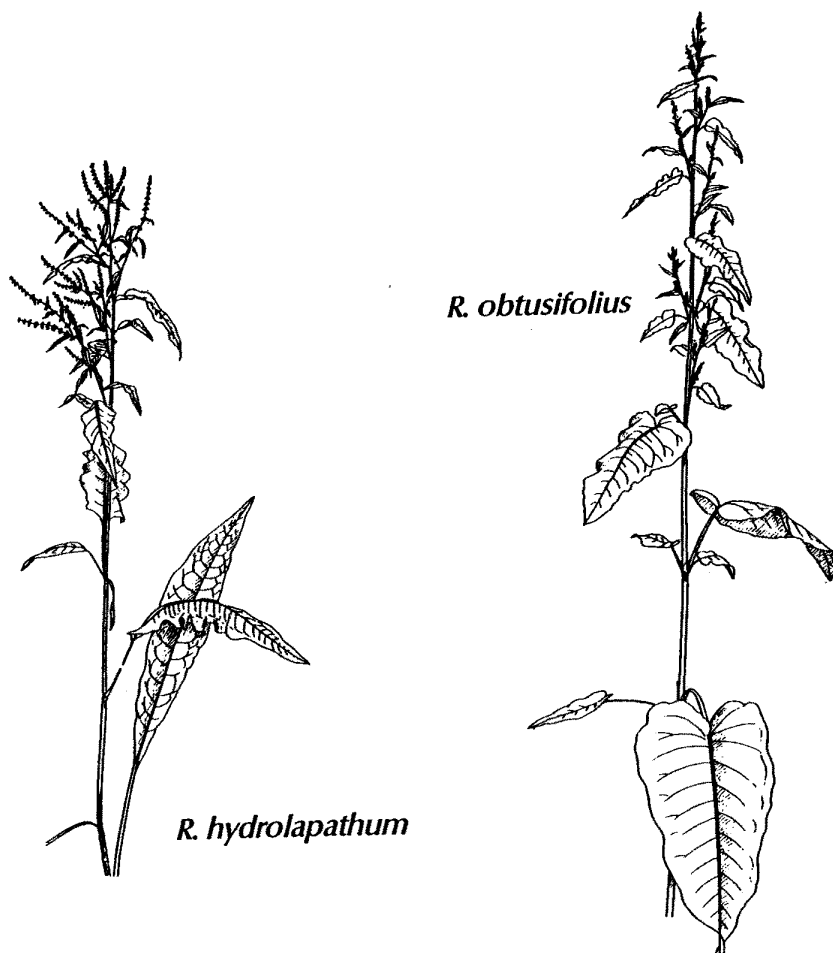
Fruits : bien visibles, anguleux, recouverts de valves soudées portant souvent des expansions membraneuses ailées ou dentées.

Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2).

Présente aussi dans les rigoles, mares, fossés, friches.

Espèces de milieux ouverts, indicatrices d'enrichissement en azote pour certaines espèces.



Salix acuminata Thuil. = *S. atrocinerea* Brot (Saule roux-cendré)

Salix aurita L (Saule à oreillettes)

Famille : Salicacées

Éléments de diagnostic

Nombreuses espèces et hybrides, seuls les caractéristiques du genre sont reprises ici.

Taille : arbuste ou arbrisseau de 3 à 6 m,

Tiges : lignifiées,

Feuilles : alternes, pétiolées, de petite taille jusqu'à 8 cm,

Fleurs : groupées en chatons unisexués apparaissant avant les feuilles,

les mâles velus à anthères apparentes de couleur jaune le plus souvent ;

les femelles allongés laissant échappés des graines floconneuses à maturité.

Habitats - Ecologie

Saulaies-Aulnaies (fiche 10).

Présentes aussi dans de nombreux autres milieux humides. Indiquent généralement un milieu en cours de boisement, stade dynamique intermédiaire entre la prairie humide et le bois humide.



Scirpus sylvaticus L.
Scirpe des bois

Famille : Cypéacées

Eléments de diagnostic

Taille : 40 à 100 cm,
Tiges : toutes florifères, trigones, lisses,
Feuilles : larges (5 à 20 mm.), planes, nervure médiane épaissie,
Fleurs : groupées en une panicule lâche, formée d'épillets longuement pédicellés,
longues bractées foliacées à la base de la panicule.

Habitats - Ecologie

Prairies hygrophiles (fiche 2), mégaphorbiaies (fiche 9).
Présente aussi dans divers lieux marécageux.

Espèce de demi-ombre.



***Scorzonera humilis* L.**
Salsifis humble

Famille : Astéracées

Éléments de diagnostic

Taille : 20 à 60 cm,
Tige : non ou peu feuillée, légèrement cotonneuse, non ramifiée portant un seul capitule,
Feuilles : lancéolées, laissant suinter, après coupure, un latex blanc,
Fleurs : capitule jaune, longuement ligulé en périphérie, courtement ligulé au cœur du capitule.

Habitats - Ecologie

Moliniaies (fiche 3), landes humides (fiche 6), tourbières (fiche 5).

Espèce des milieux ouverts.



Scutellaria galericulata L.
Scutellaire à casque

Famille : Lamiacées

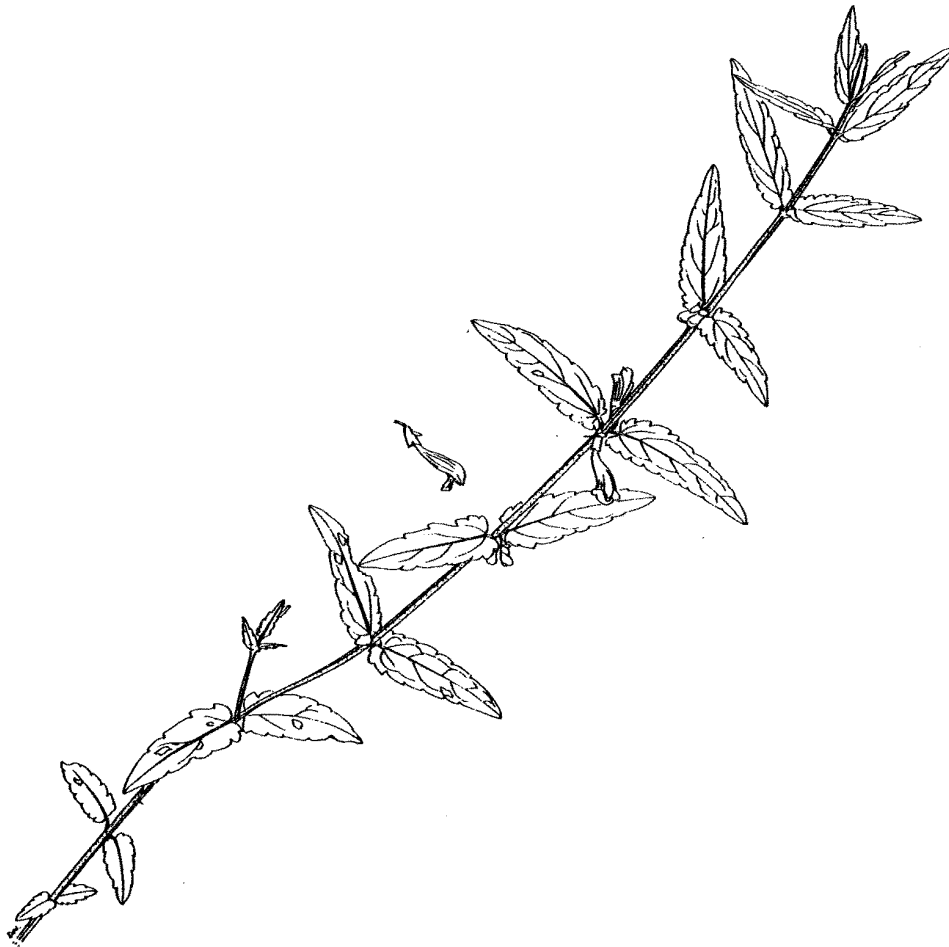
Eléments de diagnostic

Taille : 20 à 100 cm,
Tige : pubescente, dressée, ramifiée, à section carrée,
Feuilles : opposées, sessiles, lancéolées légèrement dentées,
Fleurs : groupées souvent par 2, à longue corolle bleue brusquement courbée vers le haut.

Habitats - Ecologie

Magnocariçaies (fiche 7).
Présente aussi dans les rigoles, à proximité des eaux calmes, fossés.

Espèce des milieux ouverts, sur terrains faiblement acides à neutres.



Serratula tinctoria L.
Serratule des teinturiers

Famille : Astéracées

Eléments de diagnostic

Taille : 30 à 90 cm,
Tige : dressée, très ramifiée, feuillée avec des rameaux sillonnés,
Feuilles : variables, un peu rudes, finement découpées et dentées,
Fleurs : nombreux capitules de fleurs violettes, groupés en corymbe, portés par de long pédoncules.

Habitats - Ecologie

Moliniaies (fiche 3).

Espèces des milieux ouverts et de demi-ombre.



Solanum dulcamara L.
Douce-amère

Famille : Solanacées

Eléments de diagnostic

Taille : plante grimpante, pouvant atteindre 2 m,
Tige : rampante, velue,
Feuilles : de forme variable, souvent sagittées (en forme de flèche), pétiolées, avec 1 à 4 (le plus souvent 2) petits lobes à la base,
Fleurs : souvent penchées, regroupées en grappes, pétales violets et anthères jaunes,
Fruits : baies globuleuses passant du vert (immature), au jaune puis au rouge à maturité.

Habitats - Ecologie

Roselières (fiche 8), saulaies-aulnaies (fiche 10).
Présente aussi dans les prairies humides, fossés.

Espèce des milieux ouverts et de demi-ombre.



Sparganium sp.
Rubaniers

Famille : Sparganiacées

Eléments de diagnostic

Plusieurs espèces, seuls les caractères du genre sont repris.

Taille : jusqu'à 1,5 m,

Tige : de section triangulaire, aux angles plus ou moins marqués,

Feuilles : en lanière ou ruban (longues et épaisses), les inférieures trigones (à nervure dorsale bien apparente),

Fleurs : groupées en capitules sphériques, au sommet de l'axe capitules mâles formant un petit « pompom », à la base les fleurs femelles en forme de gros capitules sphériques.

Habitats - Ecologie

Roselières (fiche 8).

Présente aussi le long des eaux calmes (ruisseaux, rivières à court lent, mares, étangs, rigoles...).

Espèce des milieux ouverts.



Sphagnum sp.
Sphaignes

Famille : Sphagnacées

Éléments de diagnostic

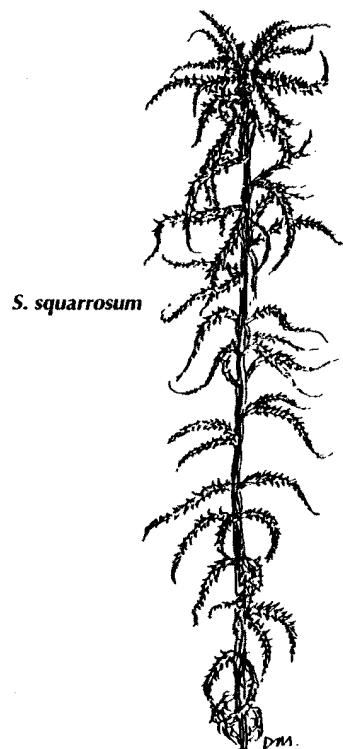
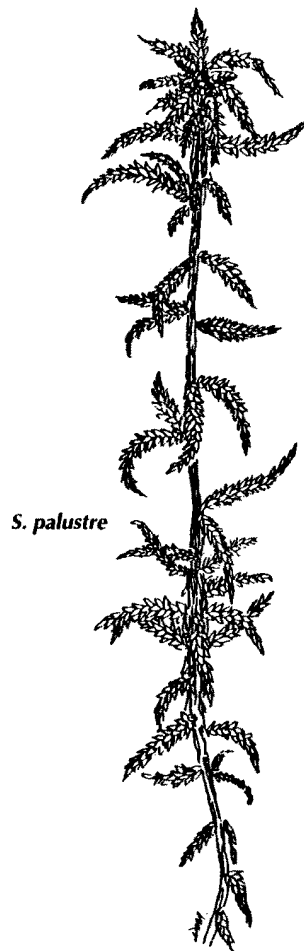
Nombreuses espèces, typiques des zones tourbeuses d'identification délicate. Seules quelques caractéristiques du genre sont présentées ici.

Taille : 10 à 20 cm,

Tige principale : dressée, portant des rameaux groupés en faisceaux, plus denses à l'extrémité du rameau.

Habitats - Ecologie

Tourbières (fiche 5), landes humides (fiche 6).



Succisa pratensis Moench.
Succise des prés

Famille : Dipsacacées

Eléments de diagnostic

Taille : 30 à 100 cm,
Tige : dressée, lisse, ronde, ramifiée à l'extrémité,
Feuilles : entières, formant une rosette basale, les caulinares comme les basales étroitement rétrécies en pétiole. Feuilles d'un vert plutôt foncé à nervure médiane blanche,
Fleurs : groupées en capitules hémisphériques portés par des pédoncules pubescents, fleurs de couleur bleu mauve, rarement blanches ou roses.

Habitats - Ecologie

Moliniaies (fiche 3).
Présente aussi dans les landes humides, mégaphorbiaies, fossés.



Trichophorum cespitosum (L.) Hartm.
Scirpe cespiteux

Famille : Cypéracées

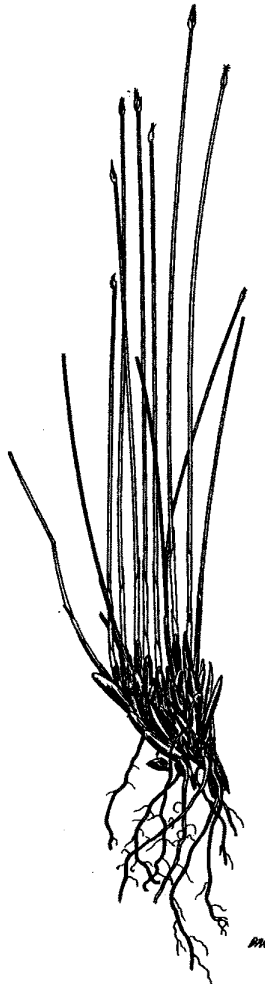
Eléments de diagnostic

Taille : 20 à 30 cm,
Tige : grêle, arrondie, non feuillée, munie de gaines à la base,
Feuilles : réduites à des gaines,
Fleurs : réunies dans un épillet terminal de 5 mm de longueur.

Habitats - Ecologie

Parvocariçaies (fiche 4).
Présente aussi dans les tourbières et landes humides.

Espèces des milieux ouverts tourbeux.



Typha sp.
Massettes

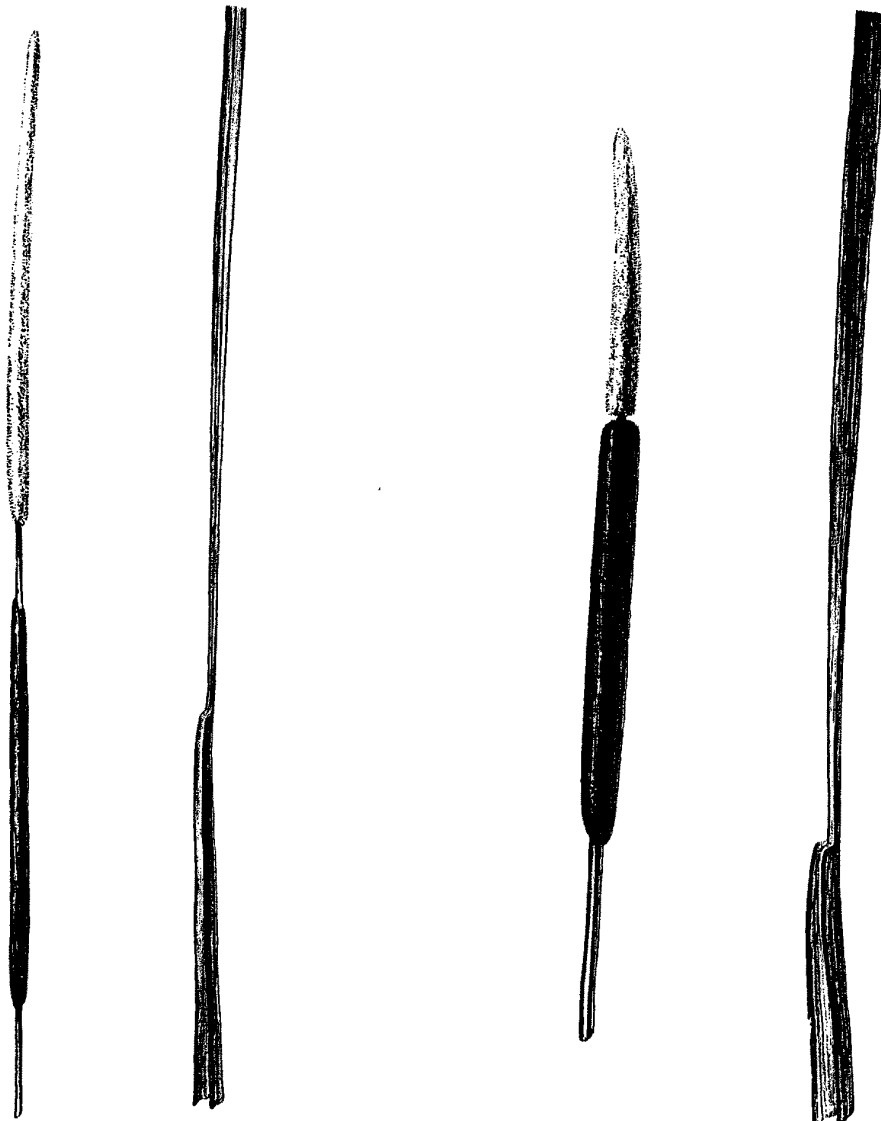
Famille : Typhacées

Éléments de diagnostic

Taille : peut atteindre 2 m,
Tige : dressée et robuste,
Feuilles : planes et longues, plus ou moins larges selon l'espèce,
Fleurs : fleurs femelles en épi cylindrique dressé et compact, les fleurs mâles sont portées au-dessus des femelles.

Habitats - Ecologie

Roselières (fiche 8).
Présente aussi dans les marécages, les étangs et les fossés.



Ulex minor Roth.
Ajonc nain

Famille : Fabacées

Eléments de diagnostic

Taille : arbrisseau de petite taille, 0,10 à 1 m de hauteur,
Tige : couverte de poils brun-rougeâtre et d'épines grêles et droites,
Feuilles : absentes,
Fleurs : jaune doré de petite taille, étendard strié de rouge,
Fruit : gousse très poilue, courte.

Milieus fréquentés

Landes humides (fiche 6).
Présente aussi sur les talus et bords de route humides.



Vaccinium oxycoccos (Hill) A. Gray
Canneberge

Famille : Ericacées

Éléments de diagnostic

Taille : petite plante de 8 à 30 cm,
Tige : grêle, ramifiée, souple, couchée,
Feuilles : petites, vertes et luisantes dessus, blanchâtres dessous,
Fleurs : petites, regroupées par 2 ou 3, rose vif,
Fruits : bien reconnaissables, baie globuleuse, rouge avec des teintes jaunes
disparaissant à maturité.

Habitats - Ecologie

Tourbière, sur les tapis de Mousses (fiche 5).

Espèce des milieux tourbeux ouverts et acides.



Wahlenbergia hederacea (L.) Reichb.
Campanille à feuilles de Lierre

Famille : Campanulacées

Éléments de diagnostic

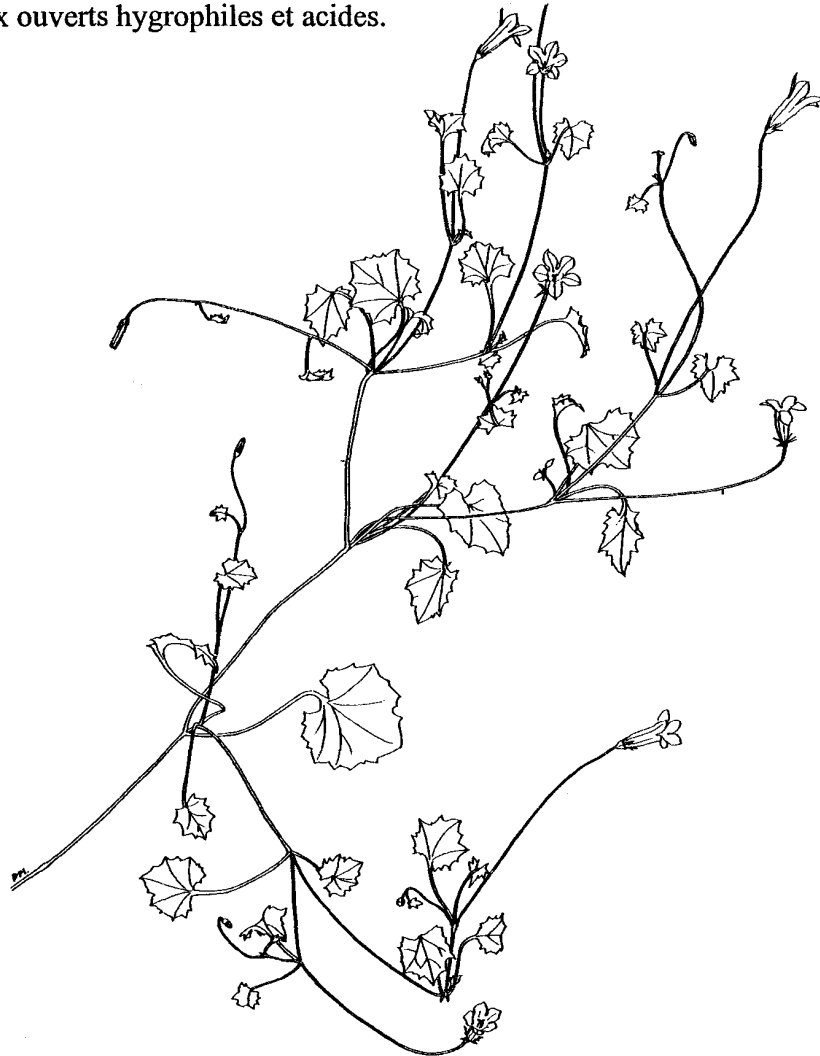
Taille : petite plante herbacée discrète de 6 à 30 cm,
Tige : grêle, rampante et ramifiée,
Feuille : caractéristique, pétiolée, limbe à contour presque arrondi et palmatinervée,
Fleur : petite, bleu pâle en cloche, solitaire, portée par un long pédicelle.

Habitats - Ecologie

Jonçaises (fiche 1), molinaies (fiche 3).

Présente aussi sur les bords de ruisseaux, rigoles, suintements, plus rarement dans les bois humides.

Espèce des milieux ouverts hygrophiles et acides.



6 – Les espèces végétales protégées des milieux humides

Pour compléter ce guide, nous avons choisi d'y ajouter la liste des espèces végétales bénéficiant, en Limousin, d'un statut de protection. La présence de ces espèces permet d'évaluer la valeur et l'intérêt patrimonial du site.

Certaines espèces bénéficient d'une protection nationale (notée N, dans le tableau ci-après) :

- Arrêté du 20 janvier 1982 (*J. O. du 13/05/1982*),
 - Arrêté du 31 août 1995 modifiant celui du 20 janvier 1982 (*J. O. du 17/10/1995*),
- d'autres d'une protection régionale (notée R, dans le tableau ci-après) :
- Arrêté du 1^{er} septembre 1989 (*J. O. du 19/11/1989*).

Ces plantes sont parfois délicates à identifier et demandent les compétences d'un spécialiste. La plupart de ces espèces n'ont pas été signalées dans les fiches du guide d'identification simplifiée des zones humides car elles sont généralement trop rares pour servir d'espèces « diagnostic » bien que souvent caractéristiques de certains milieux humides. Leur détection pourra aider à identifier les zones humides les plus remarquables.

Ces plantes sont regroupées dans le tableau suivant, en fonction de leur présence dans les grands types de végétation des zones humides.

	Suintements	Eaux courantes	Etangs	Tourbières	Landes humides	Prairies humides	Méga-phorbiaies	Roselières	Saulaies-Aulnaies
Protection nationale									
<i>Andromeda polifolia</i> L.				X					
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	X			X	X				
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	X			X	X				
<i>Hamarbya paludosa</i> (L.) Kuntze				X					
<i>Isoetes echinospora</i> Durieu			X						
<i>Isoetes velata</i> ssp. <i>tenuissima</i> (Boreau) O. Bolòs & Vigo			X						
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	X			X					
<i>Pilularia globulifera</i> L.			X						
<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn.	X					X			
<i>Ranunculus lingua</i> L.			X			X		X	X
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poiret) L.C.M. Rich.				X	X				
Protection régionale									
<i>Adenostyles alliariae</i> (Gouan) K.							X		
<i>Carex pauciflora</i> Lightf.				X					
<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.	X								
<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All.					X				
<i>Doronicum pardalianches</i> L.							X		
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz						X			
<i>Equisetum hyemale</i> L.									X
<i>Equisetum sylvaticum</i> L.									X
<i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe				X					
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.				X	X	X			
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L.			X						
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.	X					X			X
<i>Pedicularis palustris</i> L.						X			
<i>Peucedanum palustre</i> (L.) Moench			X			X			
<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) Ait. fil.	X			X					
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L.			X						
<i>Sibthorpia europaea</i> L.	X								
<i>Sparganium minimum</i> Wallr.		X	X						
<i>Thelypteris palustris</i> Schott.									X
<i>Trapa natans</i> L.			X						
<i>Utricularia australis</i> R. Br.			X						
<i>Utricularia minor</i> L.			X						
<i>Utricularia vulgaris</i> L.			X						
<i>Vaccinium microcarpum</i> (Turcz. ex Rupr.) Schamleh.				X					
Nombre d'espèces par type de milieu	8	1	12	11	5	7	2	1	5

7 - Bibliographie

BARNAUD G., 1992 – *Conservation des zones humides ; Concepts et méthodes appliqués à leur caractérisation* – Muséum national d'Histoire Naturelle, Institut d'Ecologie et de gestion de la Biodiversité, Service du Patrimoine Naturel, 451 p.

COSTE H., 1990 – *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes* – 3 volumes, Ed. Blanchard, Paris.

FARE A., DUTARTRE A., REBILLARD J.P., 2001 – *Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France* – Agence de l'Eau Adour-Garonne, 190 p.

JERMY A.C., CHATER A.O. et DAVID R.W., 1982 – *Sedges of the British Isles* – Botanical Society of the British Isles Handbook n°1, London, 270 p.

KERGUÉLEN M., 1993 – *Index synonymique de la flore de France* – Collection Patrimoine Naturel – Volume 8, Série « Patrimoine Scientifique », Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris, 196 p.

PALESE R. et AESCHIMANN D., 1994 – *La Grande flore en couleur de Gaston Bonnier* – 5 volumes, Ed. Belin, Paris.

RAMEAU J.-C., MANSION D. et DUMÉ G., 1989 - *Flore Forestière française, guide écologique illustré* - Tome 1 : Plaine et collines ;, Institut pour le Développement Forestier, Ministère de l'Agriculture, Ecole Nationale du Génie Rural des eaux et des Forêts, 1785 p.

RAMEAU J.-C., MANSION D. et DUMÉ G., 1993 - *Flore Forestière française, guide écologique illustré* - Tome 2 : Montagnes, Institut pour le Développement Forestier, Ministère de l'Agriculture, Ecole Nationale du Génie Rural des eaux et des Forêts, 2421 p.

BISSARDON M. & GUIDAL L., 1997 – CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français – E.N.G.R.E.F., Muséum National d'Histoire Naturelle, 217 p.

SORIA O., 1991 – Etude sur la réforme fiscale des «zones humides» - Rapport Ministère de l'Environnement (DNP), non paginé.

8 - Correspondance français/latin des noms d'espèces végétales citées

Ajonc nain	<i>Ulex minor</i>	Lysimachie vulgaire	<i>Lysimachia vulgaris</i>
Angélique sauvage	<i>Angelica sylvestris</i>	Massettes	<i>Typha</i> sp.
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	Menthe	<i>Mentha</i> sp.
Baldingère	<i>Phalaris arundinacea</i>	Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>
Bruyère à quatre angles	<i>Erica tetralix</i>	Myosotis des marais	<i>Myosotis scorpioides</i>
Callune	<i>Calluna vulgaris</i>	Orchis tacheté	<i>Dactylorhiza maculata</i>
Campanille		Osmonde royale	<i>Osmonda regalis</i>
à feuilles de Lierre	<i>Wahlenbergia hederacea</i>	Patiences	<i>Rumex</i> sp.
Canneberge	<i>Vaccinium oxycoccos</i>	Pédiculaire des bois	<i>Pedicularis sylvatica</i>
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>	Plantain d'eau	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
Carvi verticillé	<i>Carum verticillatum</i>	Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>
Cirse d'Angleterre	<i>Cirsium dissectum</i>	Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>
Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i>	Prêle des boubiers	<i>Equisetum fluviatile</i>
Doronic d'Autriche	<i>Doronicum austriacum</i>	Reine-des-prés	<i>Filipendula ulmaria</i>
Douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>	Renoncule flammette	<i>Ranunculus flammula</i>
Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
Fougère des Chartreux	<i>Dryopteris carthusiana</i>	Renouée bistorte	<i>Polygonum bistorta</i>
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>	Rhynchospora blanc	<i>Rhynchospora alba</i>
Genêt d'Angleterre	<i>Genista anglica</i>	Roseau	<i>Phragmites australis</i>
Impatiente		Rossolis	<i>Drosera</i> sp.
n'y touchez pas	<i>Impatiens noli-tangere</i>	Rubaniers	<i>Sparganium</i> sp.
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>	Salicaire	<i>Lythrum salicaria</i>
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i>	Salsifi humble	<i>Scorzonera humilis</i>
Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>	Saule à oreillettes	<i>Salix aurita</i>
Jonc squarreux	<i>Juncus squarrosus</i>	Saule roux-cendré	<i>Salix acuminata</i>
Laîche à ampoules	<i>Carex rostrata</i>	Scirpe cespiteux	<i>Trichophorum cespitosum</i>
Laîche étoilée	<i>Carex echinata</i>	Scirpe des bois	<i>Scirpus sylvaticus</i>
Laîche paniculée	<i>Carex paniculata</i>	Scutellaire à casque	<i>Scutellaria galericulata</i>
Laîche noire	<i>Carex nigra</i>	Serratule des teinturiers	<i>Serratula tinctoria</i>
Laîche vésiculeuse	<i>Carex vesicaria</i>	Silene fleur-de-coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>
Linaigrettes	<i>Eriophorum</i> sp.	Sphaignes	<i>Sphagnum</i> sp.
Lotier des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>	Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>
Lycophe d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	Trèfle d'eau	<i>Menyanthes trifoliata</i>

9 - Correspondance latin/français des noms d'espèces végétales citées

<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain d'eau	<i>Cirsium dissectum</i>	Cirse d'Angleterre
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage	<i>Dactylorhiza maculata</i>	Orchis tacheté
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune	<i>Doronicum austriacum</i>	Doronic d'Autriche
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais	<i>Drosera</i> sp.	Rossolis
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés	<i>Dryopteris carthusiana</i>	Fougère des Chartreux
<i>Carex echinata</i>	Laîche étoilée	<i>Equisetum fluviatile</i>	Prêle des boubiers
<i>Carex nigra</i>	Laîche noire	<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles
<i>Carex paniculata</i>	Laîche paniculée	<i>Eriophorum</i> sp.	Linaigrettes
<i>Carex rostrata</i>	Laîche à ampoules	<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine-des-prés
<i>Carex vesicaria</i>	Laîche vésiculeuse	<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais
<i>Carum verticillatum</i>	Carvi verticillé	<i>Genista anglica</i>	Genêt d'Angleterre

<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	Ecuelle d'eau	<i>Potentilla erecta</i>	Potentille tormentille.
<i>Impatiens noli-tangere</i>	Impatiante n'y touchez pas	<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à tépales aigus	<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré	<i>Rhynchospora alba</i>	Rhynchospore blanc
<i>Juncus effusus</i>	Jonc diffus	<i>Rumex sp.</i>	Patiences
<i>Juncus squarrosus</i>	Jonc squarreux	<i>Salix acuminata</i>	Saule roux-cendré
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des marais.	<i>Salix aurita</i>	Saule à oreillettes
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Silene fleur-de-coucou	<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycophe d'Europe	<i>Scorzonera humilis</i>	Salsifi humble
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque vulgaire	<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire à casque
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire	<i>Serratula tinctoria</i>	Serratule des teinturiers
<i>Mentha sp.</i>	Menthe	<i>Solanum dulcamara</i>	Douce-amère
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau	<i>Sparganium sp.</i>	Rubaniers
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue	<i>Sphagnum sp.</i>	Sphaignes
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés
<i>Osmonda regalis</i>	Osmonde royale	<i>Trichophorum cespitosum</i>	Scirpe cespiteux
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des bois	<i>Typha sp.</i>	Massettes
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère	<i>Ulex minor</i>	Ajonc nain
<i>Phragmites australis</i>	Roseau	<i>Vaccinium oxycoccos</i>	Canneberge
<i>Polygonum bistorta</i>	Renouée bistorte	<i>Wahlenbergia hederacea</i>	Campanille à feuilles de Lierre